Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mercredi 28 février 2024 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°326 ■

PROMOTION DES EXPORTATIONS

Larbaoui préside une réunion du Conseil national consultatif

P 16

ABDELMADJID ATTAR, ANCIEN MINISTRE DE L'ENERGIE

«Nous souhaitons que le Sommet du GECF puisse aboutir à un consensus»

L'Algérie abritera dès demain jeudi le 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Un rendez-vous capital qui se tient dans une conjoncture difficile marquée par des bouleversements géopolitiques, et un monde qui est en train de vivre une troisième guerre mondiale « énergétique». L'ancien ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a émis le souhait à ce que le Sommet du GECF d'Alger puisse aboutir à un consensus et une cohésion entre les pays membres. P 3

TRANSPORT

La généralisation rapide de la numérisation préconisée

Les participants à une journée d'étude portant sur le diagnostic, l'évaluation et le suivi du secteur des Transports dans les neuf wilayas du Sud-est du pays, ont plaidé, lundi soir à Ghardaia, dans leurs recommandations pour la généralisation rapide de la numérisation, la digitalisation et la modernisation de la gestion dans le secteur des Transports.

P 2

RÉUNION DE COORDINATION ENTRE LE MINISTÈRE DES FINANCES ET LA DGD

Vers une douane numérique et efficace en 2024

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé, lundi à Alger, une réunion de coordination avec la Direction générale des douanes (DGD), consacrée principalement à la présentation du plan d'action de cette structure pour l'année 2024, a indiqué le ministère dans un communiqué.

P 4

CONTRIBUTION

La nouvelle donne gazière mondiale et l'Algérie

Deux crises, l'une sanitaire, le Covid-19 et l'autre géopolitique, le conflit Russie-Ukraine, ont sérieusement bousculé le monde de l'énergie. Si la première a mis le pétrole en exergue, le gaz naturel a été la vedette de la seconde. L'année 2022 aura été l'année la plus perturbante de l'histoire du marché gazier international.

P 5

Par Sadek BOUSSENA, ancien ministre de l'énergie

8E ÉDITION DU SALON PLAST&PRINTPACK DU 4 AU 6 MARS PROCHAIN

Plus de 290 exposants de 22 pays attendus à Alger

P 2

INTRODUCTION DU CPA EN BOURSE

Le délai de souscription prolongé jusqu'au 14 mars

P 3

CPA -GROUPE HTT

Signature d'une convention-cadre

P 4

IRAN EXPO 2024

Les opérateurs pharmaceutiques appelés à y participer

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a invité, ce lundi, les opérateurs pharmaceutiques à manifester leur intérêt à participer à la 6e édition de l'Exposition internationale du potentiel d'exportation de l'Iran, intitulée « Iran Expo 2024 ». Un rendez-vous prévu du 27 avril au 1er mai 2024 au Centre international des expositions de Téhéran (Iran). Dans la note adressée aux opérateurs pharmaceutiques, le ministère souligne que « cette exposition constitue une plateforme de coopération B2B, et permettant aux participants de découvrir les dernières avancées et technologies dans le secteur industriel en Iran ainsi que des autres pays participants à l'événement ».
La même note ministérielle souligne que « des facilitations relatives au transport local, à l'hébergement et la restauration en addition aux services de traduction, seront assurés par le partie iranienne».

TRANSPORT

La généralisation rapide de la numérisation préconisée

Les participants à une journée d'étude portant sur le diagnostic, l'évaluation et le suivi du secteur des Transports dans les neuf wilayas du Sud-est du pays, ont plaidé, lundi soir à Ghardaia, dans leurs recommandations pour la généralisation rapide de la numérisation, la digitalisation et la modernisation de la gestion dans le secteur des Transports.

Synthèse R E

Les intervenants à cette journée organisée par l'inspection générale du ministère des Transports ont mis l'accent sur la nécessité de consentir davantage d'efforts pour renforcer et doter les wilayas du Sud-est en moyens humains et matériels conséquents pour leur permettre d'accomplir un service public de qualité et durable. Et d'appeler également à l'investissement public et privé avec un respect strict des cahiers de charge pour le transport terrestre dans ces wilayas et le renforcement des dessertes aériennes inter-wilayas du Sud. Ils ont également exhorté les collectivités locales à s'impliquer davantage dans la gestion, la réhabilitation et l'entretien des infrastructures réservées au transport urbain dans les agglomérations telles que l'application des plans de circulation et la signalisation et à introduire des techniques modernes de management dans la gestion des services du secteur des Transports. Les participants ont appelé à la révision et l'actualisation des textes et des lois régissant le secteur des transports, la réhabilitation et la maintenance des infrastructures relevant du secteur des transports ainsi que la décentralisation dans la gestion des gares routières.
De son côté, l'inspecteur général du ministère des Transports, Mohand Saïd Madji, a annoncé dans son intervention que les responsables locaux des entreprises de transport seront dorénavant soumis à des contrats de performances et des cycles de formation pour les agents du secteur. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a indiqué que cette journée d'étude a pour objectif "de s'imprégner de la réalité du secteur des transports dans les différentes wilayas du pays, de connaître les dysfonctionnements d'évaluer et de faire une véritable +autopsie+ du secteur localement afin d'apporter des correctifs et d'améliorer l'efficacité du secteur de transport un secteur stratégique". "Il est temps d'améliorer les niveaux de service et prestations dans les différentes structures des transports (Gares routières, ferroviaires et aéroports) pour répondre aux attentes des citoyens, à travers la modernisation des méthodes de gestion et la numérisation", a souligné l'inspecteur général du ministère des Transports.

8e ÉDITION DU SALON PLAST&PRINTPACK DU 4 AU 6 MARS PROCHAIN À ALGER

Plus de 290 exposants de 22 pays attendus

Par Z R.

C'est le grand retour du salon plast&printpack Alger qui se tiendra du 04 au 06 mars 2024 au Palais des Expositions d'Alger (Safex», indique l'organisateur «Fairtrade Messe & Messe Duesseldorf» dans un communiqué.
S'imposant depuis 2010 comme l'événement phare de son secteur en Algérie, le Salon plast &printpack alger 2024 verra la participation de plus de 290 exposants venus de 22 pays présentant des produits et des solutions durables. Il est considéré comme une véritable plateforme d'affaires et s'annonce, ajoute la même source, comme un événement incontournable avec une participation croissante de l'Algérie et de divers pavillons nationaux qui présenteront des produits et des solutions durables pour le marché algérien. « L'augmentation de la qualité et de la quantité de l'événement a attiré les leaders du marché international qui viendront d'Algérie, d'Allemagne, d'Arabie Saoudite, d'Autriche, de Chine, d'Égypte, des Émirats arabes unis, d'Espagne, des États-Unis, de France, de Grèce, d'Inde, d'Italie, du Koweït, de Malaisie, du Portugal, de Suisse, de Taïwan, de Tunisie et de Turquie », lit-on dans un communiqué adressé hier à notre rédaction.
Avec une telle diversité de participants, plast &printpack alger 2024 promet d'être une plateforme exceptionnelle pour nouer des contacts, explorer des opportunités commerciales et se tenir au courant des dernières tendances de l'industrie. Le salon sera enrichi par une conférence organisée par la Chambre Algéro-Allemande d'Industrie et de Commerce (AHK Algérie) en coopération avec fairtrade& Messe Düsseldorfle 05 mars 2024 au Salle de Conférence Ali Maâchi située entre les Pavillons A et Cà la SAFEX. Des experts des institutions gouvernementales algériennes et du secteur privé y discuteront avec des experts internationaux sur le thème « SOLUTIONS RECYCLAGE». Les délégués commerciaux de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne et de l'Italie ainsi que le DG de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie CACI se chargeront d'apporter un regard international sur le sujet lors de l'ouverture de la conférence. Suivra une présentation du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables sur le thème « Plan d'action de l'Algérie pour la gestion des déchets et le recyclage (SNGID 2035) ». Il y aura également une présentation de la GIZ présente sur le « Projet Soutien aux TPME dans l'Economie Circulaire "SENEC". une présentation qui sera suivie par deux panels de discussion. le premier panel débattra : « Recyclage des plastiques et des emballages : Tendances émergentes et solutions durables.» et le deuxième panel portera sur: « Innovations durables : L'évolution du papier - Tendances et technologies dans le recyclage du papier».

TRANSPORTS MARITIME ET AÉRIEN

Zahana examine les préoccupations des opérateurs et investisseurs

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a présidé, lundi à Alger, deux réunions avec des opérateurs et investisseurs dans le secteur des transports maritime et aérien pour examiner et prendre en charge leurs préoccupations professionnelles, indique un communiqué du ministère.
La première réunion, tenue au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale, a permis d'écouter les préoccupations des opérateurs et investisseurs dans le transport maritime et de discuter des solutions à apporter aux problèmes qu'ils rencontrent, notamment la simplification des mesures encadrant cette activité, selon le communiqué. Le ministre a souligné la nécessité d'accompagner les opérateurs et les investisseurs et de prendre en charge leurs préoccupations, rappelant les dispositions et mesures approuvées par le ministère et la stratégie tracée pour encourager l'investissement privé dans le transport maritime et dynamiser ce secteur vital, levier important d'un développement économique durable. Consacrée à l'écoute des préoccupations des opérateurs et investisseurs dans le transport aérien et à la présentation de leurs expériences, la deuxième réunion a été ponctuée par un large débat autour des entraves rencontrées par les opérateurs et les moyens d'y remédier en vue d'imprimer une nouvelle dynamique à ce secteur. M. Zahana a appelé à accompagner les opérateurs et à travailler en synergie pour prendre en charge leurs préoccupations, citant la série de mesures prises par les hautes autorités du pays pour attirer les investissements et encourager les opérateurs à se lancer dans ce domaine, à même d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques contribuant à la création d'une valeur ajoutée dans le secteur des transports et d'autres secteurs, conclut la même source.

R E.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ABDELMADJID ATTAR, ANCIEN MINISTRE DE L'ENERGIE

«Nous souhaitons que le Sommet d'Alger puisse aboutir à un consensus»

L'Algérie abritera dès demain jeudi le 7éme Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Un rendez-vous capital qui se tient dans une conjoncture difficile marquée par des bouleversements géopolitiques, et un monde qui est en train de vivre une troisième guerre mondiale « énergétique».

Par Zahir R

Il est attendu des chefs d'Etats et de gouvernements des pays membres de ce Forum de trouver un terrain d'entente sur des questions importantes en lien notamment avec l'industrie du gaz, l'approvisionnement du marché et surtout celle des prix.
Selon l'ancien ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, le monde est en train de vivre une troisième guerre mondiale « énergétique» dont les objectifs derrière la sécurité énergétique sont le contrôle des ressources des échanges et le contrôle des marchés et par conséquent des prix au détriment des producteurs.
«Le GECF n'est pas une organisation comme l'OPEP ou l'Opep+ mais ses intérêt ou du moins de beaucoup de ses membres peuvent être menacés par : l'aboutissement de l'un de ces objectifs ou la naissance d'une compétition interne entre ses membres au détriment de leurs économies qui reposent sur les ressources qu'ils détiennent», a souligne Abdelmadjid Attar au Forum d'El Moudjahid, en indiquant que ce 7e Sommet du GECF revêt une importance cruciale au regard des enjeux qui entourent actuellement l'industrie gazière. «Nous souhaitons que ce Sommet puisse aboutir à un consensus et une cohésion entre les pays producteurs et que celle-ci soit construite d'abord pour la souveraineté des pays sur les ressources et de mettre en place les mécanismes des projets de coopération pour améliorer et garantir et protéger la souveraineté des pays d'abord sur la ressource. Deuxièmement, un mécanisme d'échanges d'informations de coopération pour la maîtrise des prix. J'espère que les pays de GECF puissent s'entendre sur la fixation des prix et aussi s'entendre sur au moins en matière de contrats (quelles types de contrats)», souligne l'ancien ministre.
Pour lui, l'Algérie qui avait joué un rôle historique au sein de l'OPEP en matière de rapprochement des positions et de construction de consensus au sein de l'Opep devrait lui permettre cette fois aussi de faire aboutir des décisions qui pourraient être historiques au sein du GECF.
Il a fait observer que depuis 2022, il n'y a pas eu de mise en œuvre de résolutions. Donc le Sommet d'Alger se présente comme le moment idéal pour prendre des décisions historiques et réédité le succès de l'Opep en 2016 à Alger. «J'espère que les pays du GECF s'entendront sur des mécanismes de fixation et de définition des prix», a-t-il insisté, estimant qu'il est difficile de constituer une Opep de gaz actuellement. Une chose qui s'expliquait par les intérêts aussi bien politiques, économiques et les alliances de certains pays membres du GECF qui ne concordent pas avec les intérêts de ce groupe.
En effet, les pays du GECF doivent œuvrer à la réalisation des objectifs communs tels que le contrôle des ressources, du marché et des échanges et surtout d'éviter de rentrer en compétition interne entre ses membres au détriment de leurs économies qui reposent sur les ressources qu'ils détiennent. Leur union fera la force, a-t-il fait remarquer, rappelant que le poids des pays du GECF sur la scène énergétique mondiale est important. Ils détiennent 70% des réserves mondiales avec 144.000 milliards de mètres cubes, dont la majeure partie (40%) au Moyen-Orient, et 42% de la production mondiale avec 1.650 milliards de mètres cubes. Le GECF capitalise également 60% des exportations mondiales de GNL. Ce qui fait de lui un acteur principal du paysage énergétique mondial.

7e SOMMET DU GECF

Toutes les conditions sont réunies pour accueillir les invités de l'Algérie

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a affirmé lundi à Alger que toutes les conditions étaient réunies pour accueillir les invités de l'Algérie qui participeront au 7ème Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu du 29 février au 2 mars prochain, saluant à ce titre le rôle de la presse nationale dans l'accompagnement et la couverture de l'événement. Accompagné du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, le ministre s'est enquis, au niveau du Centre international des conférences d'Alger (CIC) "Abdellatif Rahal", des derniers préparatifs et des moyens mobilisés pour cet important événement international, et a inspecté les studios de télévision et de radio, les salles de rédaction et de montage et autres équipements du centre, se félicitant dans ce cadre des efforts déployés pour le succès du sommet. Selon le ministre, "plus de six (6) plateaux et studios de télévision et de radio ont été aménagés et de nombreux services mis à disposition des journalistes, dont près de 150 ordinateurs et de nombreux équipements de montage".

INTRODUCTION DU CPA EN BOURSE

Le délai de souscription prolongé jusqu'au 14 mars

Le délai de souscription au capital du Crédit Populaire d'Algérie (CPA) dans le cadre de son introduction en Bourse, initialement fixé au 28 février en cours, a été prolongé jusqu'au 14 mars prochain, a indiqué mardi à Alger le directeur général de la banque, Ali Kadri. S'exprimant en marge de la cérémonie de signature d'une convention-cadre avec le groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), M. Kadri a affirmé que la première phase de l'ouverture du capital de la banque publique s'étalera jusqu'au 14 mars prochain, soit une prolongation de 15 jours, suite à l'accord favorable de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de la Bourse (COSOB). "Compte tenu de l'engouement constaté chez les investisseurs et les ménages, nous avons introduit une demande auprès de la COSOB pour une prolongation de 15 jours de l'opération", a-t-il déclaré.

HYDROCARBURES, ENR...

L'Algérie appelée à accroitre ses investissements

L'ancien ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a estimé nécessaire d'accroitre les investissements dans le domaine énergétique fossile conventionnel et non conventionnel et également les énergies renouvelables. Il a préconisé d'investir dans le gaz naturel qui reste une source propre et d'avenir. Ce dernier représente 23% du mix énergétique mondial actuellement et devrait atteinte les 28% à horizon 2050. En Algérie notre mix énergétique est à 99% gaz, d'où la nécessité de le changer. Donc le premier investissement à faire c'est d'abord de maintenir et préserver les réserves et la capacité de production.
Sur ce point, il a plaidé pour l'exploitation du gaz de schiste (non conventionnel). «Il ne faut pas se focaliser seulement sur réserves conventionnelles qui ne sont pas suffisantes mais il faut investir dans le renouvellement des réserves et développer le gaz de schiste au moins pour compenser à terme la baisse de la production conventionnelle», affirme-t-il, en assurant que la loi 19-3 sur les hydrocarbures accorde une grande importance pour la protection de l'environnement.
L'ancien Pdg de Sonatrach également a indiqué que le projet de gaz de schiste a été diabolisé pour des raisons environnementales.
L'autre investissement urgent et prioritaire c'est d'investir dans la transition énergique. L'Algérie fait face aux dérèglements climatiques et « nous devons également se préparer à la taxe carbone qui sera en vigueur dès 2026», dira-t-il, en précisant que plus on investit dans les EnR, plus nous économisons du gaz aussi bien pur les générations futures que pour les exportations.
Attar a estimé que le programme EnR de 15 000 MW n'est pas suffisant et qu'il ne répond qu'à 12 et 15 % de la production totale de l'Algérie. À cet effet, il faut doubler les investissements dans les EnR en mettant l'argent nécessaire. Sur ce point, l'ex Pdg de Sonatrach a appelé à la révision de la réglementation actuellement à libérant davantage l'investissement et le financement des projets EnR par le privé. D'ailleurs, même l'exploitation de l'hydrogène vert nécessite l'utilisation des EnR.

Z R.

HYDROCARBURES

L'Algérie, une destination attractive

L'Algérie est devenue une destination attractive pour les investissements étrangers dans le domaine des hydrocarbures grâce aux incitations offertes aux investisseurs par la nouvelle loi sur les hydrocarbures, a affirmé le directeur de la réglementation et des études juridiques au ministère de l'Energie et des Mines, Amirali Amir, prévoyant d'importants investissements pour l'année en cours notamment dans le domaine du gaz. Dans une déclaration à l'APS, M. Amirali a précisé que l'Algérie qui abritera en fin de semaine le 7e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), "a connu une nette évolution dans les investissements étrangers en matière d'exploration et de production d'hydrocarbures après la promulgation de la nouvelle loi régissant les activités des hydrocarbures en 2019 grâce aux incitations offertes". Selon lui, ces mesures visent à attirer de nouveaux investissements étrangers dans le secteur des hydrocarbures, à simplifier les procédures administratives et opérationnelles pour effectuer les activités pétrolières avec la réduction des coûts et des délais pouvant compromettre leur bon déroulement, et aussi à garantir un retour sur investissement acceptable pour l'investisseur étranger par rapport à ce que proposent les pays concurrents. Parmi les mesures les plus importantes, figure la diversité des formules de conclusion des contrats dans le domaine des hydrocarbures, à savoir le contrat de participation, le contrat de partage de production et le contrat de services à risques, ce qui permet "aux investisseurs de choisir librement le type de contrat qui leur convient pour s'engager dans le domaine minier national", a-t-il fait savoir. Il a ajouté que les principaux avantages de cette démarche sont entre autres "la possibilité de négocier les conditions et les clauses de chaque contrat sans avoir à se conformer à un quelconque régime contractuel ou fiscal qui pourrait entraver le développement du secteur minier et des hydrocarbures, sachant que chaque type de contrat obéit à un régime juridique et fiscal spécifique". Cette nouvelle loi prévoit par ailleurs un nouveau système fiscal, simple, clair et évolutif, qui cadre avec les types de contrat et les pratiques internationales en vigueur dans ce domaine. En vertu de ce système, la charge fiscale sur l'investissement a été réduite, ce qui "permet aux investisseurs d'obtenir un seuil minimum des revenus pétroliers pour compenser leurs dépenses et réaliser de bons bénéfices, en tenant compte des attributs géologiques et de l'environnement économique", selon le même responsable.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA FINANCE ISLAMIQUE

Appel à la création d'une première banque islamique privée

Les participants à la 6e édition de la Conférence internationale sur la finance islamique, tenue à Tipasa, ont appelé à la création d'une banque islamique privée, après que l'Algérie a réalisé de grandes avancées, en quatre (4) ans, pour assurer un environnement approprié incitatif à l'industrie de la finance islamique.

"Il existe une forte volonté politique pour encourager l'industrie d'une finance conforme aux dispositions de la Charia islamique", a indiqué le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, lors des travaux de ce forum organisé par le laboratoire des études sur la finance islamique et le développement durable du Centre universitaire de Tipasa, estimant que "les conditions économiques en Algérie sont très propices au lancement de projets économiques conformes aux dispositions de la Charia islamique". Il a ajouté que le HCI œuvrait pour "assurer un environnement propice, à travers un accompagnement juridique, notamment concernant les dispositions compatibles avec les produits financiers islamiques fournis par les banques publiques. Une démarche majeure déjà concrétisée par l'Etat algérien durant ces quatre (4) dernières années". A son tour, l'expert en économie et membre du HCI, Mohamed Boudjellali, a déclaré qu'il était temps pour les hommes d'affaires de "contribuer à la construction d'une économie nationale basée sur les dispositions de la Charia, par la création de la première banque islamique privée, qui s'ajoutera aux autres établissements financiers assurant des produits financiers islamiques". Il a, en outre, estimé que "quatre ans après l'ouverture du champ à l'industrie financière islamique, nous pouvons dire que les conditions sont aujourd'hui propices pour la création d'une banque islamique algérienne privée qui constituera la première pierre pour une véritable avancée, d'autant plus que la réglementation et la législation y sont favorables, à la suite de la promulgation de la loi monétaire et bancaire de juin 2023."

L'Algérie "a réalisé de grands pas" dans ce domaine, à commencer par la mise en place quasi définitive des dispositions légales nécessaires, à l'instar de la promulgation de lois pour promouvoir les produits financiers islamiques, dont la gestion des Wakfs et de la Zakat, la finance islamique, l'assurance Takaful et enfin l'ouverture de guichets au niveau des banques publiques, considérée comme "une démarche fort importante", selon le même expert, qui a fait savoir qu'un "taux de 85% des capitaux se trouvent au niveau des banques publiques".

R E.

RÉUNION DE COORDINATION ENTRE LE MINISTÈRE DES FINANCES ET LA DGD

Vers une douane numérique et efficace en 2024

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé, lundi à Alger, une réunion de coordination avec la Direction générale des douanes (DGD), consacrée principalement à la présentation du plan d'action de cette structure pour l'année 2024, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Synthèse S R.

Outre le directeur générale des douanes, le général-Major Abdelhafid Bakhouche et son encadrement, cette réunion tenue au siège de la DGD, a vu la participation par visioconférence des directeurs régionaux des douanes. La réunion a eu pour objectif de présenter le plan d'action de la DGD pour l'année 2024, « mettant en avant une vision claire: une douane numérique et performante au service de l'économie et du citoyen », selon le communiqué. Dans son discours, le ministre a souligné l'importance d'impliquer les responsables régionaux pour assurer une transmission au niveau national des directives. Selon lui, « il est crucial d'élargir la composante des participants pour marquer l'envergure nationale de ce corps et assurer une transmission pleine et efficace à tous les échelons locaux des directives et orientations de l'administration centrale », souligne la même source. Tout en rappelant que ce cycle de réunions avec les différentes structures du ministère des Finances vise à clarifier les responsabilités et susciter le débat pour atteindre les objectifs assignés, M. Faid a tenu à saluer la DGD pour son rôle « central » dans la protection du territoire, des citoyens, de l'économie nationale, et dans l'amélioration du climat des affaires. M. Faid a souligné, également, l'évolution du rôle de la douane, appelant à aller au-delà du contrôle classique, vers celui de partenaire et de facilitateur des opérateurs économiques pour accompagner le développement stratégique des filières industrielles et des mines, la rationalisation des importations, la promotion des exportations, l'assainissement de la sphère commerciale et la transition énergétique. Parmi les points d'importance, le ministre a insisté sur l'optimisation des circuits verts, la réduction des délais de dédouanement, la réussite de la transition numérique, l'assainissement des situations contentieuses et l'intensification de la lutte contre la contrebande. Il a réaffirmé la nécessité « d'une adhésion continue de tous les agents par un effort de concertation et d'explication sur les défis à relever ». Pour sa part, M. Bakhouche a présenté le plan de charges et le plan d'action pour 2024, mettant l'accent sur la mise en œuvre des axes stratégiques et la réalisation des objectifs fixés, avec des échéances clairement définies. Ce plan d'action stratégique 2024 est élaboré sur quatre axes clés. Le premier vise à contribuer à l'amélioration du climat des affaires et de la compétitivité économique des entreprises. Parmi ses objectifs, la facilitation de la circulation des marchandises avec des actions telles que l'orientation vers le circuit vert, la révision du dispositif OEA, et le déploiement du module de Gestion de risque. Le deuxième axe se concentre sur la sécurisation des recettes douanières, avec des objectifs incluant l'amélioration du recouvrement des droits et taxes, la numérisation des procédures, et l'assainissement des créances impayées. Quant au troisième axe, il met l'accent sur la protection du territoire et du citoyen, avec la lutte contre la contrebande comme objectif central, impliquant une couverture efficace du territoire et un renforcement de la coopération avec d'autres services impliqués. Le quatrième axe vise le développement organisationnel et la transition numérique, avec des objectifs tels que l'amélioration des compétences du personnel, le renforcement de la relation douane-usagers, et la garantie d'une transition numérique réussie. « Ces axes stratégiques traduisent l'engagement de la DGD envers une douane moderne, efficiente, et tournée vers l'avenir », souligne la même source. Dans le prolongement de cette réunion, le ministre a souligné l'impératif d'améliorer la qualité du contrôle douanier, tout en maintenant sa discrétion. Il a mis l'accent sur le renforcement du contrôle à posteriori et l'amélioration du renseignement économique, soulignant, ainsi, la nécessité d'adopter des approches « soft » pour garantir l'efficacité du contrôle sans le rendre ostensible. M. Faid, a également, insisté sur le rôle crucial de l'inspection générale des douanes, appelant à la prospection et à la planification pour hisser cette entité au rang de force de proposition et d'outil d'aide à la prise de décisions.

En ce qui concerne la transition numérique, le ministre a exprimé l'importance de l'appropriation du nouveau système d'information des douanes. Il a mis l'accent sur la nécessité d'une pleine adhésion des opérateurs économiques à ce processus, déclarant que l'année 2024 serait celle de l'appropriation du nouveau système d'information. Il a, également, souligné l'importance d'accompagner ce changement par la sensibilisation et la formation, assurant ainsi une transition harmonieuse vers une douane numérique.

En conclusion de la réunion, M. Faid a salué les efforts déployés par la DGD au niveau central et régional, notamment, les initiatives visant à renforcer les liens entre les services de la douane et les usagers, en agissant sur les comportements et les pratiques pour une meilleure adhésion, contribuant ainsi à l'établissement d'un service public de qualité.

« Cette rencontre a permis de souligner l'importance accordée à la collaboration constructive entre la douane et les acteurs économiques pour une meilleure adhésion aux objectifs fixés », conclut le communiqué.

CPA -GROUPE HTT

Signature d'une convention-cadre

Le groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) a signé, mardi à Alger, une convention-cadre avec le Crédit Populaire d'Algérie visant à renforcer leur partenariat pour le redressement et l'accompagnement des établissements hôteliers et touristiques relevant de son portefeuille. Le document qui a été paraphé à l'hôtel El Marsa de Sidi Fredj par le directeur général du CPA, Ali Kadri et le PDG du groupe HTT, Ammar Guellati, a pour objectif principal de soutenir les actions de coopération entre la banque et le groupe publique dans le but du redressement des établissements hôteliers et touristiques confrontés à une situation financière difficile, a-t-on expliqué lors de la cérémonie de signature. "Dans le cadre de cet accord stratégique, les entreprises du portefeuille du groupe HTT bénéficieront de facilitations adaptées à leurs difficultés de trésorerie, notamment à travers le rééchelonnement des crédits", a expliqué M. Kadri, assurant également l'engagement du CPA à satisfaire les besoins d'exploitation et d'investissement avec la possibilité de bénéficier de financements complémentaires. "Divers produits de financement seront disponibles, comprenant des crédits à court terme et à moyen terme, ainsi que des facilités de caisse et des escomptes commerciaux", a-t-il détaillé. De son côté, M. Guellati, a souligné que la signature de cet accord avec le CPA constituait "une étape décisive qui permettrait d'apporter des solutions concrètes aux défis auxquels sont confrontés les établissements hôteliers et touristiques". Dans ce cadre, il a mis en avant "la volonté des deux parties d'unir leurs forces et leurs expertises pour le redressement des entreprises relevant du portefeuille de HTT afin de contribuer à la modernisation du secteur touristique en Algérie". Un groupe de suivi composé de représentants des deux institutions sera chargé d'évaluer régulièrement la mise en oeuvre des décisions prises et de signaler toute difficulté rencontrée. La convention cadre, initialement établie pour une durée de trois ans, est renouvelable par tacite reconduction et fera l'objet d'une évaluation annuelle pour apporter d'éventuelles modifications ou compléments, a-t-on ajouté.

Mercuriale

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPEMENT RURAL

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 26 فيفري 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date : 26 février 2024

Produits		Prix du détail* DA / Kg — معدل Moyenne	أقصى Maximum	أدنى Minimum	أسعار التجزئة* دج / كلغ — المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	62	68	55	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	81	95	68	الطماطم	
	Oignon sec	76	82	70	البصل الجاف	
	Ail sec	508	575	440	الثوم الجاف	
	Carotte	68	77	59	الجزر	
	Navet	66	75	58	اللفت	
	Chou-fleur	58	66	50	القرنبيط	
	Choux	56	64	49	الكرنب	
	Courgette	101	114	88	الكوسة	
	Haricot vert	380	405	355	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	90	101	79	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	423	534	313	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	576	705	447	التمر	
	Orange	135	164	106	البرتقال	
	Mandarine	181	210	152	المندرين	
	Banane	329	340	317	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1727	1870	1584	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	461	474	448	الدجاج	
	Œufs (Unité)	21	23	20	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	91	96	86	حليب البقر (لتر)	

سطيف

La nouvelle donne gazière mondiale et l'Algérie

3e partie

Sadek BOUSSENA(*)

L'Algérie a expérimenté la perte de débouchés comme cellede la fin des années 1970 lorsque le marché américain - son principal client, à l'époque - s'est retourné ou celle, dans les années 1980, conséquente à labaisse de la demande de gaz en Europe du fait de la croissance de l'énergie nucléaire concurrente. D'où l'impératif pour les producteurs de se doter de leur propre vision du futur pour cerner au mieux les opportunités et les risques d'investissement.Il leur faut élaborer des scénarios avec les hypothèses les plus plausibles en termes de concurrence, de prix, de croissance économique mondiale, de la place du gaz dans la transition énergétique, de l'évolution annoncée des garanties contractuelles et des conditions géopolitiques. Affiner les prévisions de la demande européenne et des prix sur ce marché est une exigence pour Sonatrach.

5. Le projet européen d'une « sortie rapide » du gaz naturel : que risque l'Algérie ?

Le GIEC et l'ONU ne cessent d'alerter sur les risques climatiquesà cause, notamment, des émissions de CO2.Mais si la lutte contre le réchauffement climatique fait l'objet d'un consensus international, les voies et le calendrier pour la mener ne font pas encore l'unanimité. C'est le cas pour le projet de sortie rapide des énergies fossiles. Á Dubaï, lors de la COP28 (2023), malgré la pression de l'AIE, des Européens et de certaines ONG, le compromis s'est fait sur une « transition hors des énergies fossiles » sans évoquer la « nécessaire sortie » (phase out) des hydrocarbures à laquelle l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) s'opposait fermement.

La transition énergétique : du nécessaire développement massif des ENR à la lutte contre les hydrocarbures.Tel est le sens de la vaste campagne de mobilisation dans les pays de l'OCDE. En gros, afin d'atteindre l'objectif de « zéro émission » en 2050, il faut arrêter de consommer toutes les énergies fossiles, y compris le gaz naturel qui pourtant en est celui qui en émet le moins. Les pays occidentaux soutiennent une sortie des énergies fossiles, mais sans calendrier, certainement à cause des réticences des Etats-Unis, du Canada, de la Norvège et de l'Australie, gros producteurs d'énergies fossiles. L'agence alerte sur les risques encourus par les investissements dans les infrastructures de GNL qui pourraient devenir des « actifs échoués » avant 2050 du fait de la baisse de la demande…. A contre-courant de la politique des Etats-Unis, pourtant leader de cette organisation, qui soutiennent les investissements dans le GNL pour valoriser leur gaz de schiste.

S'agissant du gaz, l'AIE a radicalement révisé sa position. L'Agence Internationale de l'Energie (AIE) demande l'arrêt des investissements dans les énergies fossiles dès 2021et propose de laisser « en terre » 60% des réserves d'hydrocarbures. Des pressions sont faites sur les compagnies pétrolières et gazières pour qu'elles cessent leurs activités pétrolières et gazières. Alors qu'elle prônait « l'ère du gaz naturel » il y a seulement quelques années, elle considère, depuis 2023, dorénavant que sa consommation doit cesser très rapidement pour répondre à l'objectif d'une neutralité carbone mondiale en 2050. Dans son scénario « Net Zero Emissions » de 2023, la consommation mondiale du gaz naturel de 2050 chuterait à 920 Gm3/an contre environ 4000 Gm3/an aujourd'hui.

L'Europe peut-elle provoquer une « sortie » mondiale du gaz ? Avecà la guerre en Ukraine, les dirigeants européens ont décidé de regrouperplusieurs de leurs préoccupations (sécurité, climat et prix) dans une même action consistant à« sortir rapidement » du gaz naturel. Ainsi, l'Europe s'est fixé de réduire sa consommation de plus de 70% d'ici 2050. Dans des scénarios du Green Deal ou du REpowerEU, le « pic » de la demande gazière interviendra avant 2030. Bien entendu, une telle orientation ne peut qu'interpeller ses fournisseurs, comme l'Algérie, qui étaient, jusqu'ici, plutôt confortés par le rôle que devait jouer le gaz naturel dans la transition énergétique européenne. Pour remplacer le gaz naturel, les Européens comptent surles ENR,le nucléaire, les biogaz et l'hydrogène.

L'Europe peut-elle s'extraire aussi rapidement du gaz alors que les Etats-Unis et la Chine ne semblent pas être sur le même tempo ? Sans évoquer les autres pays, en particulier les pays émergents, surtout si ses prix restent attractifs par rapport aux autres énergies.

Peut-on sortir « tranquillement » le gaz de la transition énergétique ?Sa capacité de résilience est, certes, plus fragile que celle du pétrole, mais bannir le gaz avant 2050 est loin d'être évident.

● D'abord, la pratique historique montre que jusqu'ici, les sources énergétiques ne sont pas substituées les unes aux autres mais se sont plutôt accumulées au fil du temps : bois, eau, charbon, pétrole, gaz, nucléaire, ENR … On consomme aujourd'hui plus de bois, de charbon, de pétrole et de gaz naturel que jamais auparavant.

● Malgré les énormes progrès, les énergies alternatives (solaire, l'éolien, nucléaire) ne peuvent pas remplacer les énergies fossiles (80% de la consommation mondiale d'énergie) d'ici 2050. Quant à l'hydrogène « vert », sa contribution sur une grande échelle au mix énergétique, n'est envisageable que dans un horizon plus lointain.

● De surcroît, ces énergies ne sont pas totalement substituables aux énergies fossiles: usages, délais, coûts, intrants et certaines posent elles aussi des problèmes à l'environnement.

● Les pays importateurs émergents répètent qu'ils ont encore besoin des énergies fossiles. Ils contestent le calendrier d'une sortie hâtive des hydrocarbures (et même pour certains du charbon) dont dépend leur développement à coût modéré.

● Si la demande de gaz baisse au rythme souhaité par les scénarios dits Net Zero, les prix chuteraient entre 2 $/Mbtu à 5 $/Mbtu impliquant la fin des GNL américains, d'où la réticence du plus gros producteur d'hydrocarbures Etats-Unis à s'engager dans cette orientation (plutôt le contraire).

● Et les autres exportateurs accepteront-ils cette orientation ? Vont-ils réagir par des prix attractifs ?

● Reste également l'énorme problème non résolu du financement total et bien réparti de cette transition énergétique mondiale dans un contexte du surendettement problématique ?

● A l'intérieur des pays riches eux-mêmes, il y a des résistances à cette orientation : problèmes liés au renchérissement des tarifs du gaz domestique, refus de taxes supplémentaires, etc.

Dans ces conditions, pourquoi ce discours volontariste d'une restriction drastique de l'usage du gaz naturel au niveau mondial ?Pourquoi l'AIE, une organisation créée, en 1974, par le secrétaire d'Etat américain H. Kissinger pour contrer l'OPEP,appelle-t-elle à l'arrêt immédiat des investissements pétroliers et gaziers sachant que c'est irréaliste, en contradiction totale avec ses positions traditionnelles pour un approvisionnement sans à-coups ? Pourquoi cette organisation qui représente les pays qui ont fait leur richesse à partir de la consommation du pétrole et du gaz naturel, est-elle devenue subitement anti-hydrocarbures ? Pourquoi nous met-elle systématiquement cette référence des scénarios dits « Net zéro emissions » ?

● Est-ce à titre pédagogique, pour alerter les opinions publiques et les Etats sur l'urgence de la lutte contre les émissions de CO2 ?

● Pour préparer des mesures contraignantes d'interdiction des énergies fossiles?

● Pour freiner les investissements et provoquer des hausses de prix afin de réduire la demande, en particulier celle des pays émergents et les obliger d'aller vers les ENR ?

● Pour « forcer » le passage aux énergies alternatives et réduire ainsi la dépendance géopolitique vis-à-vis du Moyen-Orient et de la Russie ?

● Pour favoriser certaines industries : voiture électrique, nucléaire, hydrogène, ENR, méthanisation, etc ?

Aucun groupe de pays n'est en mesure aujourd'hui d'imposer son approche sur le rythme et les formes de la transition énergétique. C'est via des négociations inter-étatiques que se réalisera un compromis international entre une transition énergétique qui verrait la part des hydrocarbures se réduire progressivement et sans à-coups, une transition qui devra tenir compte des besoins encore croissants en hydrocarbures des pays émergents.

Les Américains restent optimistes pour le gaz naturel, un bon signe pour les autres exportateurs. Dans un rapport publié très récemment, l'agence d'information du ministère américain de l'énergie (EIA) propose plusieurs scénarios contrastés pour l'énergie en 2050 en fonction de trois facteurs clés : le PIB mondial, le prix du pétrole et le coût de décarbonation. Leurs estimations concernant la demande gazière pour les prochaines décennies sont plutôt optimistes : la demande mondiale croîtrait entre 11 % et 57 % d'ici 2050, avec 5200 Gm3/an dans le scénario de référence. Le rapport contient d'autres indications notables.

(*) Ancien ministre de l'énergie, chercheur associé à l'université de Grenoble

Evolution du mix énergétique mondial

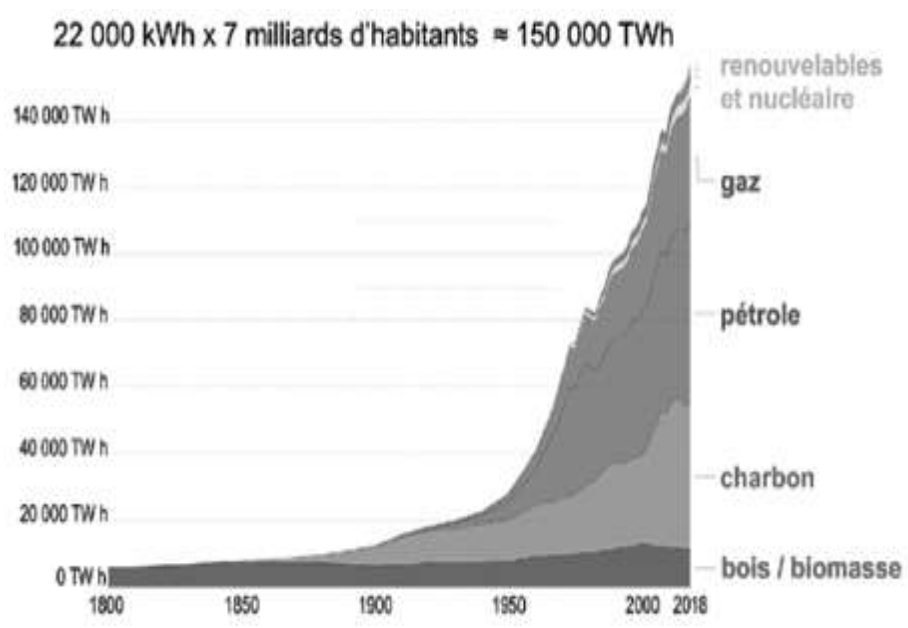

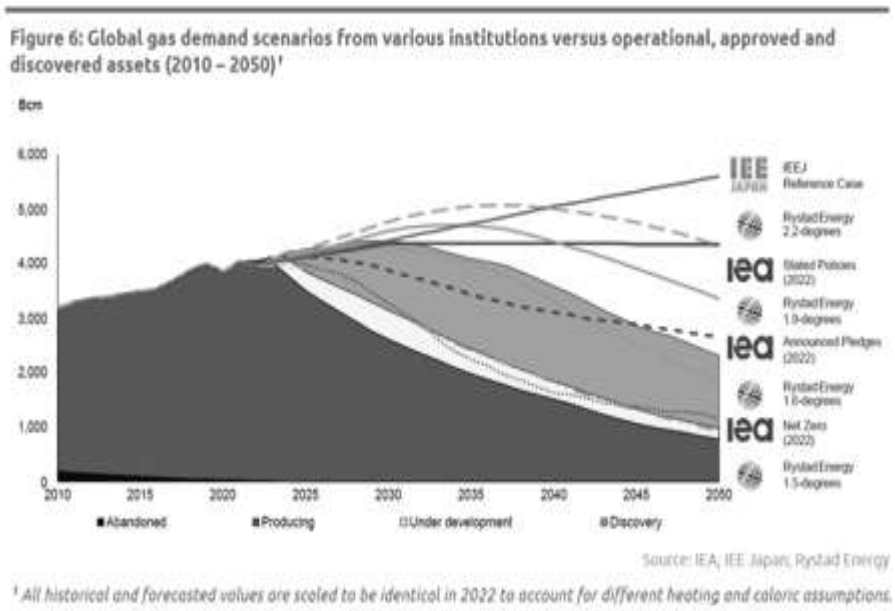

Source : IGU (Global Gas Report 2023).

NOTES

Groupe d'experts intergouvernemental chargé d'évaluer les causes et les conséquences du changement climatique.

AIE. (2023). Net Zero Roadmap. A Global Pathway to Keep the 1.5 °C Goal in Reach. 2023 Update. AIE-OCDE.

International Energy Outlook 2023.

TIZI-OUZOU

Expérimentation du nouveau projet de détection précoce des feux de forêts

La nouvelle technique de prévention et de détection précoce des feux de forêt, mise au point par une startup algérienne est en cours d'expérimentation dans la région de Larbaa N'Ath Irathen, à l'Est de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts.
L'expérimentation de ce projet basé sur une solution innovante développée par la startup Basseer se déroule au poste de vigie d'Aboudid dans la commune de Larbaa N'Ath Irathen, où le directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria, s'était rendu en fin de semaine dernière.
Le projet est une nouvelle technique qui consiste à installer des capteurs environnementaux permettant d'avoir des indicateurs climatiques pour évaluer les risques et l'ampleur des incendies de forêts en temps réel », avait expliqué en novembre dernier Farid Chedouba, co-fondateur de la startup, lors de la présentation du projet à Alger par la DGF, rappelle-t-on.
Cette technique sera un soutien aux postes de vigie dans le cadre de leur activité de surveillance, pour prévenir et alerter immédiatement les autorités sur les départs de feux ou les risques de leur déclenchement, a-t-on expliqué à la conservation de forêts de Tizi-Ouzou.
Le poste de vigie d'Aboudid est « le premier site pilote à l'échelle nationale pour la mise en place d'une plateforme digitale intelligente de gestion, supervision et prédiction des risques d'incendies de forêts », a-t-on ajouté de même source.

BATNA

Séminaire régional sur le développement de l'écosystème local de l'ESS

Le "développement de l'écosystème local de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS): Rôles et contributions des organisations et acteurs de l'ESS" est au centre d'un séminaire régional organisé lundi à Batna sous la supervision de responsables du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Les représentants de plusieurs associations et la représentante résidente adjointe du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie étaient également présents à cette rencontre abritée par le Centre des laboratoires de recherche de l'université Batna-2.
Le séminaire a pour objet de présenter le programme d'économie sociale et solidaire pour l'intégration économique durable des jeunes entrepreneurs en Algérie, dirigé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et mis en œuvre par le PNUD avec le soutien financier de l'Union Européenne, selon le directeur national du programme, Ghanem Belhaoua.
Le même responsable, également sous-directeur au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a souligné que ce séminaire, "le deuxième après celui organisé récemment à Timimoun, a pour objectif d'informer les autorités locales et les acteurs de la société civile, notamment les associations et les jeunes entrepreneurs des wilayas de Batna, M'sila, Khenchela et d'Oum El Bouaghi, des activités incluses dans ce programme et de la manière d'y accéder".
Il vise aussi à renforcer l'employabilité des jeunes et à créer de la richesse par la mise en place d'un système approprié pour le développement de l'ESS dans ces quatre wilayas, ce qui contribuera à soutenir l'implantation d'entreprises dans ce domaine et l'intégration économique durable des entrepreneurs.
La même source a ajouté que Batna est une wilaya pilote aux côtés de Bouira et de Timimoun pour ce programme lancé à Alger le 29 janvier dernier en concrétisation de l'accord de coopération entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et l'Union Européenne, sous la supervision du PNUD.
Pour sa part, la représentante résidente adjointe du PNUD en Algérie, Francesca Nardini, a mis l'accent sur l'importance de ce programme dans la mise en œuvre du développement durable dans sa partie liée à l'économie sociale et solidaire, et sur la manière de fournir les conditions appropriées pour son exécution sur le terrain, ainsi que les modalités de son financement et les catégories ciblées.
Le séminaire a vu la participation des responsables des organismes sous tutelle du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale des wilayas de Batna, Khenchela, M'sila et d'Oum El Bouaghi, dont les organismes d'appui à l'emploi, ainsi que des représentants des chambres de l'Agriculture, de l'Artisanat, de la Pêche et de l'Aquaculture, de l'Industrie et du Commerce, en plus de responsables des incubateurs de start-ups et des centres de développement de l'entrepreneuriat et de représentants de plusieurs associations.
Plusieurs interventions ont marqué la rencontre, liées, notamment, à la définition du système de l'économie sociale et solidaire en Algérie, le rôle des acteurs locaux et les modalités de concertation et de coordination pour relancer la dynamique de l'ESS au niveau local.
Il s'en est suivi un riche débat entre les participants, animé, en particulier, par les représentants des associations.

PÊCHE

Badani reçoit des parlementaires de la wilaya de Sidi Bel Abbes

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a reçu, lundi à Alger, un groupe de parlementaires des deux chambres du Parlement représentant la wilaya de Sidi Bel Abbes, pour écouter leurs préoccupations relatives au secteur dans cette wilaya, indique un communiqué du ministère.
Lors de la rencontre tenue au siège du ministère, M. Badani a écouté les préoccupations soulevées par la délégation, axées essentiellement autour des moyens de développer l'aquaculture dans la wilaya, passant en revue les efforts de l'Etat inspirés des engagements du président de la République, visant à augmenter le niveau de production halieutique en Algérie à travers l'accompagnement et le soutien des activités de la pêche et de l'aquaculture, ajoute le communiqué.A cet effet, le ministre a mis en avant les efforts du secteur pour garantir toutes les conditions nécessaires au développement de cette filière à Sidi Bel Abbes, à travers le renforcement de l'activité de la station expérimentale de la commune de Tabia, et en veillant à assurer l'accompagnement administratif et technique, voire scientifique nécessaires aux investisseurs, aux porteurs de projets et aux start-up activant dans l'aquaculture.
Enfin, il a été convenu d'organiser une journée d'étude sur l'investissement dans cette filière dans ladite wilaya, avec l'association des investisseurs, des agriculteurs et des jeunes porteurs d'idées et de projets, conclut le document.

MOSTAGANEM

Démantèlement d'un réseau criminel de trafic international

Les services de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont réussi, en collaboration avec l'Inspection des Douanes, à démanteler un réseau transfrontalier spécialisé dans la contrebande internationale et à saisir plus de 100 motos démontées, faisant l'objet de recherches de la part d'Interpol, a indiqué, lundi, un communiqué de ce corps de sécurité.
La même source a précisé que l'opération a été mise en œuvre à la suite d'une plainte émanant des services des Douanes de la wilaya de Mostaganem relative à la transgression de la réglementation douanière nationale inhérente à l'importation de marchandises dangereuses interdites et dans le cadre de la liquidation de marchandises dont le délai légal d'entreposage au niveau de dépôt public relevant de l'entreprise portuaire de Mostaganem est dépassé.
Sitôt alertés, les éléments de la Brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers, munis d'une autorisation de perquisition, ont procédé à l'inspection des conteneurs saisis au niveau du port de Mostaganem où ils ont débusqué pas moins de 108 motocycles de grosses cylindrées démontés et soigneusement dissimulés dans des caissons en bois et dont 90 sont volés et faisaient l'objet de recherche de la part d'Interpol, a ajouté la même source.
Par ailleurs des pièces de rechange usagées, ainsi que 4 millions de produits pyrotechniques ont également été saisis lors de cette opération, a-t-on fait savoir de même source.
Les investigations approfondies menées par les enquêteurs ont permis l'identification de 9 membres de ce réseau criminel, a-t-on indiqué.
Selon les procédures de l'extension des compétences, une perquisition menée dans une habitation a permis de mettre la main sur près de 10 millions de dinars, ainsi que sur des bijoux en or et des documents commerciaux et bancaires, dont certains sont originaux et d'autres falsifiés, outre des cachets humides de sociétés fictives spécialisées dans la contrebande d'engins motorisés.
Dans ce cadre, 7 membres du réseau ont été arrêtés, alors que les deux autres sont en fuite.
Les services de la Douane ont évalué la valeur vénale des marchandises saisies à 163 millions de dinars pour ce qui concerne le premier dossier (motocycles) et à 143 millions de dinars concernant le second dossier (produits pyrotechniques).
Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République, sous l'accusation de trafic international de véhicules, dans le cadre d'un réseau criminel organisé, faux et usage de faux de documents bancaires et importation de marchandises interdites susceptibles de constituer une menace pour l'économie nationale et blanchiment d'argent.

OMC

À Abou Dabi, un sommet ministériel aux multiples enjeux

Règlement des différends, agriculture, propriété intellectuelle… les antagonismes entre les 164 pays membres restent profonds à l'ouverture de la XIII Conférence ministérielle, prévue le 26 février. Par Antoine Bouët, CEPII; Jeanne Métivier, Kedge Business School et Leysa Maty Sall, CEPII

Par Antoine Bouët (*)

La XIIIe Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se tiendra du 26 au 29 février 2024 à Abou Dabi (Émirats arabes unis). Entre 1996 et 2022, les 12 sommets ministériels ont donné au total peu de résultats. On peut compter trois succès en 26 ans : l'accord sur la facilitation du commerce à Bali en 2013, qui a permis une amélioration des procédures douanières dans le monde ; l'accord sur l'élimination des subventions à l'exportation dans l'agriculture à Nairobi en 2015 ; l'accord sur la pêche à Genève en 2022, qui interdit les subventions aux vaisseaux opérant une pêche illicite, non notifiée ou non règlementée et celles contribuant à la pêche de stocks « surexploités ».

À Abou Dabi, de nombreux sujets, qui divisent aujourd'hui les 164 pays membres, doivent être discutés. En premier lieu : la réforme de l'organe de règlement des différends (ORD), dont le mécanisme d'appel est bloqué depuis décembre 2019.

Le blocage du règlement des différends

L'ORD a été créé en même temps que l'OMC, en 1995. Cet organe permet à n'importe quel pays membre de l'OMC de porter plainte contre un autre qui aurait enfreint les règles multilatérales du commerce. Une fois la plainte portée devant l'OMC, les parties au litige ont 60 jours pour négocier un accord entre eux. Si cette phase de concertation n'aboutit pas, le plaignant peut demander à l'OMC de réunir un panel qui fournit des conclusions juridiques. Les parties au litige peuvent toutes les deux faire appel à la suite de ces premières recommandations. Si tel est le cas, l'organe d'appel peut confirmer, modifier ou aller à l'encontre des premières recommandations. S'il est donné raison au plaignant, le défendeur doit alors mettre en conformité la ou les mesures concernée(s). Si ce dernier refuse, le plaignant peut être autorisé à mettre en place des mesures de représailles contre le défendeur.

L'ORD a joué un rôle déterminant dans la résolution de litiges commerciaux. Depuis 1995, 621 demandes de consultation ont été émises et ont impliqué globalement 53 pays comme plaignants et 55 comme défendeurs. En éliminant les renouvellements de requête et en tenant compte des cas avec plusieurs plaignants, il y a eu, depuis 1995, 616 cas de plainte d'un pays contre un autre.

Le tableau 1 montre la répartition des pays suivant les groupes de revenu et les acteurs les plus fréquents. Pays développés et pays en développement ont eu recours à l'ORD pour résoudre leurs différends et des pays à revenu intermédiaire ont porté plainte contre des pays plus riches. Les litiges ont couvert une grande variété de sujets : mesures anti- dumping, subventions, accords sur l'agriculture, obstacles techniques au commerce, mesures sanitaires et phytosanitaires...

Dans un cas sur six environ (108 sur 616), les différends ont été résolus par voie de consultation, avant qu'un panel soit réuni ou ait produit un rapport.

Parmi les procédures qui ont eu recours à un panel et qui ont fait l'objet de prises de décision (295 sur 616), les issues les plus fréquentes ont été une solution coopérative (solution mutuellement négociée ou mise en œuvre de la recommandation du panel) et on note seulement vingt cas d'autorisation d'application de mesures de représailles.

Depuis maintenant quatre ans, l'ORD, considéré longtemps comme le « joyau de la couronne » du système commercial multilatéral, est en crise avec le blocage de la nomination de membres de l'organe d'appel par les États-Unis. Ce dernier n'est plus en mesure de fonctionner alors que plus de 70 % des conclusions des panels ont fait l'objet d'appel.

La moyenne par an des différends portés à l'ORD est passée de 23,8 entre 1995 et 2018 à 6,5 entre 2020 et 2023. La plupart des rapports des panels font maintenant l'objet d'un appel « dans le vide » et le règlement de ces différends est en suspens. Il y a urgence à trouver une solution, mais il sera difficile pour l'administration américaine de faire des concessions sur ce dossier une année d'élection présidentielle.

Un nouvel accord sur la pêche

Les subventions aux activités halieutiques concernent à la fois des subventions que l'on peut qualifier de bénéfiques, car ayant vocation à conserver et gérer les ressources halieutiques, les subventions contribuant à une surcapacité ou une surpêche, et les subventions dont il est difficile d'estimer l'impact sur l'activité halieutique.

À l'OMC, les discussions portent sur la réduction des subventions contribuant à une surcapacité ou une surpêche, les plus importantes pour la plupart des membres, à l'exception des États-Unis et de la Corée du Sud (graphique 1). Ces subventions incluent des subventions de capital (achat, modernisation de vaisseaux, etc.), de consommation intermédiaire (fuel, glace, appâts), de coût du personnel, des soutiens aux revenus ou aux prix, ou couvrant des pertes, ou des subventions de pêche dans des zones en dehors de la juridiction du pays.

Les points d'achoppement dans ce dossier concernent le traitement spécial et différencié, c'est-à-dire la prise en compte des situations individuelles des pays membres de l'OMC (par exemple la distinction pays les moins avancés/pays en développement/pays développés, critère croisé dans cette discussion avec le cas des 20 pays pratiquant les subventions les plus importantes) pour définir une règle spécifique de réduction des subventions par groupe de pays.

D'un côté, les États-Unis veulent un accord ambitieux avec le moins d'exemptions possible. De l'autre, des pays en développement veulent autoriser des flexibilités importantes à leur bénéfice.

Commerce de transmissions électroniques

Le commerce de transmissions électroniques est un commerce en forte croissance. Il correspond à des livraisons internationales en ligne de musique, de e-books, de magazines, de quotidiens, de films, de jeux vidéo... En 2020 et 2022, il avait été décidé de renouveler un moratoire, temporaire, qui exempte de droits de douane ces transactions. À Abou Dabi, les participants devront décider soit d'un nouveau moratoire temporaire, soit d'un moratoire permanent, soit de l'arrêter.

L'Inde, l'Indonésie et l'Afrique du Sud sont d'ores et déjà contre un moratoire permanent : ces pays se déclarent intéressés par la taxation des transmissions électroniques, car ce commerce est en pleine expansion. Une évaluation récente montre pourtant qu'au niveau mondial, les pertes potentielles de recettes publiques sont faibles et que pour ces pays, elles pourraient être facilement compensées par une faible augmentation des taxes à la valeur ajoutée.

Propriété intellectuelle et Covid-19

La conférence de Genève en 2022 avait autorisé un certain nombre de dérogations à l'accord sur les droits de la propriété intellectuelle liés au commerce pour faciliter la production et l'exportation de vaccins contre le Covid-19. Les discussions portent maintenant sur l'extension de ces dérogations aux tests de dépistage et thérapies.

L'Afrique du Sud, l'Inde et d'autres pays en développement, mais aussi des pays moins avancés, sont en faveur de cette extension. Une coalition réunissant l'Union européenne, le Royaume-Uni et la Suisse y est opposée, au motif qu'une telle tolérance compromettrait les dépenses d'innovation dans le secteur de la santé et n'est pas nécessaire pour des raisons de santé publique.

Agriculture et sécurité alimentaire

À Abou Dabi, sept sujets sur l'agriculture et la sécurité alimentaire seront discutés :

1/Le soutien domestique ou soutien national aux agriculteurs : le groupe de Cairns (Afrique du Sud, Argentine, Australie, Brésil, Canada) veut une réduction significative du soutien domestique. L'Union européenne et les pays du G10 (Suisse, Japon, Corée du Sud, Norvège, Islande...) s'y opposent.

2/L'accès au marché : les États-Unis veulent une diminution significative des droits de douane dans l'agriculture ; l'Union européenne, les pays du G10 et l'Inde sont contre.

3/La clause de sauvegarde spéciale est un instrument de protection réservé aux pays en développement pour augmenter temporairement leurs droits de douane dans l'agriculture lors d'une forte croissance des importations ou d'une chute des prix. L'Inde veut faciliter l'accès à cet instrument pour les pays en développement ; les États-Unis sont contre.

4/Les restrictions à l'exportation sur des produits agricoles, mises en place régulièrement par des pays comme l'Argentine, l'Inde ou le Vietnam, jouent un rôle certain dans la volatilité des prix agricoles, volatilité qui peut nuire aux intérêts des pays importateurs nets et notamment parmi eux les pays pauvres (Bangladesh, Pakistan, beaucoup de pays africains). Les discussions portent sur des disciplines plus sévères sur ces restrictions.

5/Les subventions et aides à l'exportation : le Canada, le Chili et la Suisse veulent renforcer les disciplines sur les crédits à l'exportation, l'aide alimentaire internationale et les opérations des entreprises exportatrices d'État.

6/Les subventions pour les producteurs de coton : c'est un sujet traditionnel de discussion à l'OMC, opposant notamment des pays producteurs et exportateurs comme le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad à l'Union européenne et aux États-Unis, les premiers voulant la fin des programmes de soutien aux filières locales des seconds.

7/Les stocks publics constitués pour la sécurité alimentaire sont des programmes d'achat, de stockage et de distribution de denrées alimentaires en cas d'insécurité croissante. Un certain nombre de pays en développement, dont l'Inde, veulent une clause de paix permanente sur les stocks constitués à des prix administrés ou minimum (une clause de paix temporaire avait été adoptée à Nairobi en 2015). Les pays exportateurs de ces denrées sont contre.

Sur tous ces sujets, les positions des pays membres semblent difficilement conciliables. La seule décision à faire aujourd'hui l'objet d'un consensus est l'accès à l'OMC des Comores et du Timor-Leste.

(*)Directeur, CEPII ; Jeanne Métivier, Professeure assistante en comptabilité, finance et économie, Kedge Business School et Leysa Maty Sall, Économiste, CEPII

Source : La Tribune.fr

LE MINISTRE DE LA MUNICIPALITÉ À QNA

L'Exposition agricole internationale du Qatar 2024 réunit plus de 80 pays

Son Excellence Mr Abdullah bin Hamad bin Abdullah Al Attiya, ministre de la Municipalité, a confirmé mercredi que la onzième édition de l'Exposition agricole internationale du Qatar 2024 réunit plus de 80 pays, un record de participation atteint cette année, tout en attirant l'attention sur la question de la sécurité alimentaire et du changement climatique à laquelle le monde entier est confronté.

Dans une déclaration exclusive à l'Agence de Presse du Qatar (QNA), Son Excellence a expliqué que cette édition, placée sous le patronage de Son Excellence Cheikh Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al Thani, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, vise à mettre l'accent tout particulièrement sur la sécurité alimentaire et à sensibiliser les nouvelles générations à l'importance de l'agriculture, tout en tirant parti de l'événement pour exposer la gamme des produits agricoles disponibles au Qatar.

Il a ajouté que le travail rigoureux et consciencieux de ces dernières années a marqué le début d'une dépendance croissante à l'égard des productions locales, du bétail et du poisson, appelant, par la même occasion, tout le monde à visiter l'Expo 2023 de Doha.

À la fin de son intervention, Son Excellence le ministre de la Municipalité a déclaré que l'État du Qatar soutient toutes les exploitations agricoles locales et s'engage à poursuivre la coopération et à s'appuyer de plus en plus sur les richesses nationales et l'intérêt pour la sécurité alimentaire.

EGYPTE

Les Emirats arabes unis vont injecter 35 milliards $ dans des mégaprojets touristiques et urbains

La majorité des fonds sont destinés au développement de Ras el-Hikma, une ville située sur la côte méditerranéenne de l'Egypte, pour en faire une destination touristique, un centre financier et une zone franche dotée d'une infrastructure de classe mondiale.

Les Emirats arabes unis vont investir 35 milliards de dollars dans des mégaprojets touristiques et urbains en Egypte, a annoncé le Premier ministre égyptien, Moustafa Madbouli, le vendredi 23 février 2024.

« L'accord signé entre l'Egypte et les Emirats arabes unis prévoit le versement de 15 milliards de dollars, d'ici une semaine, et un second versement, deux mois après le premier, de 20 milliards de dollars », a-t-il précisé lors d'une conférence de presse.

Abu Dhabi Developmental Holding Company, le fonds souverain de l'émirat d'Abu Dhabi qui est plus connu sous l'appellation ADQ, a confirmé la signature d'un accord d'investissement de 35 milliards de dollars avec les autorités égyptiennes, indiquant que la majorité de ces fonds seront destinés au développement de Ras el-Hikma, une ville située sur la côte méditerranéenne à environ 350 kilomètres au nord-ouest du Caire, pour en faire une destination touristique mondiale.

« ADQ va acheter les droits de développement de Ras El-Hikma pour 24 milliards de dollars afin d'en faire l'une des plus grandes villes nouvelles développées par un consortium privé », a annoncé le fonds souverain d'Abou Dhabi, indiquant que Ras el-Hikma est appelée à devenir une « destination de vacances, (...) un centre financier et une zone franche dotée d'une infrastructure de classe mondiale pour renforcer le potentiel de croissance économique et touristique de l'Egypte ».

« 11 milliards de dollars seront également consacrés à des investissements dans des projets de premier plan dans toute l'Egypte », a ajouté le fonds souverain dirigé par le frère du président des Emirats arabes unis, cheikh Tahnoun ben Zayed.

Ces mégaprojets devraient stimuler le développement économique et contribuer à résoudre la crise des devises étrangères en Egypte alors que le pays le plus peuplé du monde arabe est confronté à des difficultés financières croissantes consécutives aux chocs liés à la pandémie de covid-19, à la guerre en Ukraine et au conflit opposant Israël au mouvement palestinien Hamas.

« En tant que projet d'infrastructure à grande échelle, le développement de Ras El-Hikma aura un impact considérable sur de nombreux secteurs, sera un catalyseur pour la création d'emplois et attirera d'importants investissements directs étrangers supplémentaires dans les années à venir », a déclaré le ministre émirati de l'Investissement, Mohamed Hassan Alsuwaidi, qui a pris part à la cérémonie de signature de l'accord.

Selon le Premier ministre égyptien, les investissements émiratis permettront également de résoudre « la présence de deux prix pour le dollar », en référence au taux de change officiel de la livre égyptienne et à celui pratiqué sur le marché noir.

Trois entreprises envisagent de créer une coentreprise pour la production de carburéacteur durable

Des investisseurs publics et privés égyptiens envisageraient de créer une coentreprise pour la production de carburéacteur durable, avec des investissements estimés à 380 millions de dollars, a déclaré un responsable gouvernemental à Asharq Business. Il s'agit de la société publique Egyptian Petrochemicals Holding Company (ECHEM), d'Alexandria National Refine and Petrochemical Company (ANRPC), ainsi qu'une autre entreprise privée.

La capacité de production annuelle est estimée à 120 000 tonnes et il devrait commencer à fonctionner d'ici la fin de l'année 2026, a déclaré le responsable, qui a ajouté que l'étude de financement du projet sera préparée d'ici le mois d'avril et qu'elle comprendra un emprunt de 280 millions de dollars à l'étranger.

TUNISIE

Le gouvernement adopte un décret pour stimuler l'investissement et soutenir les PME

Les mesures prises par les autorités tunisiennes incluent la prise en charge par l'État des cotisations sociales des employeurs ainsi que la diminution du taux des fonds propres requis pour l'obtention des incitations pour les PME, passant de 30 % à 10 %.

En Tunisie, le gouvernement a adopté un décret visant à dynamiser l'investissement en simplifiant les procédures de création pour les petites et moyennes entreprises (PME), a-t-on appris du communiqué du Conseil des ministres tenu le jeudi 12 février.

Dans le cadre de ce décret, plusieurs mesures ont été proposées notamment l'appui aux sociétés communautaires, soulignant leur rôle dans le développement régional et la création d'emplois, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture.

Ce projet prévoit également des facilités pour les projets d'importance nationale et encourage l'embauche de jeunes diplômés, dans un contexte où le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur a atteint 24,6 % au troisième trimestre 2023 contre 23,7 % au trimestre précédent, selon l'Institut national des statistiques (INS).

Cela inclut aussi la prise en charge par l'État des cotisations sociales des employeurs ainsi que la diminution du taux des fonds propres requis pour l'obtention des incitations pour les PME, passant de 30 % à 10 %.

Pour rappel, ce pays d'Afrique du Nord, placé sous état d'urgence depuis 2015, éprouve des difficultés à obtenir des financements externes, principalement en raison de l'absence d'un accord définitif avec le FMI pour un programme financier de 1,9 milliard de dollars.

Le pays a refusé de se soumettre à tout « diktat » de l'institution. Cette situation a des répercussions sur l'économie du pays, déjà confrontée à plusieurs autres défis, dont une dette publique élevée (80% du PIB en 2023).

Selon les données du gouvernement, le déficit du budget de la Tunisie s'élève à 10 milliards de dinars (3,2 milliards $) cette année.

L'IMPACT DE LA GUERRE DE GAZA SUR LE LIBAN

Entre 7 à 10 milliards de dollars de pertes

Le ministre sortant de l'Économie et du Commerce, Amin Salam, a affirmé lundi que le Liban était fortement affecté par les conséquences de la guerre à Gaza et que les secteurs agricole et touristique sont les plus touchés. M. Salam a expliqué, lors d'un entretien avec "Sky News Arabia", en marge de la treizième Conférence ministérielle (CM13) de l'OMC qui se tient du 26 au 29 février 2024 à Abou Dhabi, que le secteur agricole a été gravement endommagé, affirmant que les dégâts causés aux terres et aux produits agricoles sont évalués à quelque 2,5 milliards de dollars, selon une étude préliminaire. "Des milliers de tonnes de produits agricoles ont été détruits. De vastes surfaces de terres agricoles, notamment des oliveraies, ont été endommagées, alors que les oliviers "sont ce que le Liban produit et exporte de plus précieux", a-t-il dit.

Amin Salam a expliqué que "l'extension de la guerre de Gaza jusqu'aux frontières du Liban a causé la perturbation de l'ensemble du mouvement économique dans le sud du Liban. Il a évalué les dégâts à quelque 7 à 10 milliards de dollars. "Cet argent aurait pu entrer dans le processus économique au Liban entre 2023 et début 2024", a-t-il déclaré, précisant que "ces pertes ont créé une contraction économique au lieu des prévisions de croissance de 2 à 3% en 2023".

MALGRÉ LES PRIX D'ACCÈS LES PLUS CHERS DU MONDE

Le taux d'utilisation d'Internet en Afrique a plus que doublé en 10 ans

L'analyse des données de l'UIT concernant le taux d'utilisation d'Internet en Afrique montre que la connectivité progresse sur le continent, ce qui suscite de l'espoir et présente des opportunités pour l'inclusion numérique.

Selon les données d'un rapport de l'UIT intitulé « Facts and Figures 2023 », 37 % de la population africaine utilise Internet en 2023. Malgré le fait que le taux d'utilisation de 2023 soit en baisse par rapport à l'année précédente où il était de 40 %, l'analyse des données de l'organisation faite par Agence Ecofin montre une progression constante sur la dernière décennie. En effet, de 16% en 2013, le taux d'utilisation d'Internet est passé à 25% en 2016, avant de progresser régulièrement pour atteindre 40% en 2022. Avant la baisse de 2023, la seule diminution observée sur la dernière décennie date de 2017 où le taux avait perdu 3,3 points de pourcentage.
Plusieurs facteurs peuvent expliquer la progression entre 2020 et 2022. Parmi ces facteurs, on peut citer la pandémie de Covid-19 suite à laquelle plusieurs activités ont été déplacées en ligne, ce qui a créé une augmentation de l'utilisation d'Internet. Si l'UIT n'explique pas la baisse entre 2022 et 2023, plusieurs raisons peuvent être avancées, parmi lesquelles la reprise des activités physiques, les coupures d'Internet constatées dans certains pays, ou encore les problèmes d'accès à Internet observée dans d'autres. En août 2023, la coupure des câbles sous-marins WACS et SAT-3 a également provoqué des perturbations d'internet dans certains pays d'Afrique.

Faire mieux pour se rapprocher de la moyenne mondiale

Les données de 2023 rapportées par l'UIT montrent qu'il y a de la marge pour des progrès sur le continent. En effet, alors que l'Afrique comptait 37% de taux d'utilisation, la moyenne mondiale affichait 67% selon l'organisation. De plus, contrairement au continent africain, l'Europe, la Communauté des États indépendants (CEI) et les Amériques ont enregistré des taux d'utilisation d'Internet variant entre 87 et 91 %. Les États arabes et la région Asie-Pacifique se rapprochent de la moyenne mondiale avec des taux de 69 et 66 % respectivement.

Une meilleure connectivité favorisera la croissance de plusieurs secteurs

Si la part de la population africaine utilisant Internet venait à progresser dans les années à venir, cela ouvrirait de nouveaux horizons pour plusieurs secteurs économiques, y compris celui de l'e-commerce. Selon le rapport « Future of Commerce : Outlook for 2024 » de TechCabal Insights, le secteur de l'e-commerce est en plein développement avec un chiffre d'affaires global de 32,49 milliards de dollars en 2022 et 387,5 millions d'acheteurs en ligne africains.
Malgré 25 câbles sous-marins et 1,2 million de km de fibre terrestre, l'empreinte de la fibre optique reste encore faible en Afrique. Certains pays manquent encore d'infrastructures de télécommunications à haut débit. De plus, les tarifs d'accès au haut débit fixe en Afrique sont les plus chers au monde : 14,8 % du revenu national brut (RNB) alors le l'UIT recommande 2 %.
Afin d'améliorer l'accès à Internet en Afrique, l'association Internet Society a fait plusieurs recommandations. Entre autres, elle préconise de réformer le marché télécoms pour favoriser l'émergence des réseaux d'accès concurrents et étendre les infrastructures de base nationales au-delà des principaux points d'atterrissage des câbles sous-marins et du principal centre de population vers d'autres centres de population.

LA BOURSE DU NIGERIA PERD 1,3 MILLIARD $ EN UNE SEMAINE

Ajustement naturel ou catastrophe imminente ?

La semaine passée a été marquée par un vent de panique sur le marché boursier nigérian, avec une perte de près de 2 000 milliards de nairas (1,33 milliard $) par les investisseurs. La Bourse nigériane (NGX) a ainsi vu sa valeur chuter de 3,44 %, clôturant à 102 088,30 points, contre 105 722,78 points au début de la semaine.
Cette régression est attribuée à une vague de ventes par des investisseurs cherchant à capitaliser sur les gains récents, suite à une période de croissance soutenue du marché. Le repli reflète une stratégie de sécurisation des profits face à une incertitude économique croissante.
En tant que baromètre crucial de la santé économique du pays, la Bourse nigériane agit comme un miroir reflétant la confiance des investisseurs dans les perspectives futures du pays. Cette chute suscite donc des inquiétudes légitimes quant à ses répercussions sur une économie nigériane déjà fragilisée par de multiples défis.
Cependant, il est important de souligner que tous les secteurs n'ont pas été touchés de la même manière. Certains, comme les biens de consommation et l'énergie, ont affiché une croissance encourageante, indiquant la présence d'opportunités de développement dans des niches spécifiques. Notons que les secteurs de l'assurance et des biens industriels ont été les moins performants.
La semaine a également vu un ralentissement dans le volume des transactions, avec 1 377 milliards d'actions échangées, en baisse par rapport à la semaine précédente. Le secteur des services financiers a dominé l'activité, suivi des conglomérats et de l'industrie pétrolière et gazière, montrant les secteurs où les investisseurs concentrent leurs intérêts.
Loin d'être nécessairement un signe avant-coureur de catastrophe imminente, cette chute peut être également interprétée comme un ajustement naturel après une période de gains, avec une redistribution des investissements vers des secteurs jugés plus sûrs ou plus prometteurs par les investisseurs.

ZAMBIE

Le président Hichilema annonce la signature d'un accord de restructuration de la dette avec la Chine et l'Inde

L'ensemble des créanciers officiels de la Zambie avaient rejeté en novembre dernier l'accord de principe conclu entre Lusaka et ses créanciers privés, estimant qu'il n'offre pas des conditions comparables à celles relatives à la restructuration de 6,3 milliards de dollars de dette bilatérale.
Le président zambien, Hakainde Hichilema (photo), a annoncé, samedi 24 février, que son pays a signé un accord sur la restructuration de la dette avec la Chine et l'Inde, les deux derniers pays qui n'avaient pas jusque-là paraphé officiellement l'accord global conclu en octobre 2023 avec l'ensemble des créanciers officiels.
« Du côté des créanciers officiels, les deux derniers pays qui n'avaient pas signé, la Chine et l'Inde, l'ont fait. Nous nous tournons donc maintenant vers les créanciers privés », a déclaré le chef de l'Etat, lors d'une cérémonie traditionnelle tenue à Chipata, une ville située à 500 km de la capitale Lusaka.
En novembre dernier, l'ensemble des créanciers officiels de la Zambie avaient rejeté un accord de principe conclu entre Lusaka et les détenteurs de ses euro-obligations sur la restructuration de plus de 3 milliards de dollars de dettes, arguant que cet accord « n'offre pas de conditions comparables à celles relatives à la restructuration de 6,3 milliards de dollars de dette bilatérale ».
Aucun détail officiel n'a filtré sur les réserves exprimées par les créanciers officiels du pays d'Afrique australe, mais l'ONG britannique Debt Justice a indiqué que les détenteurs d'euro-obligations recevraient plus d'argent que les créanciers officiels si les deux accords conclus séparément étaient mis en œuvre. Cela représente une violation des dispositions du Cadre commun du G20 sur le traitement de la dette, qui stipule que les créanciers privés doivent participer à la restructuration de la dette des pays à faible revenu à des conditions comparables à celles des créanciers officiels.
Le ministre zambien des Finances, Situmbeko Musokotwane, a déclaré, vendredi 23 février, que le gouvernement essayait de clarifier la signification de « traitement comparable » avec les détenteurs d'obligations.
En défaut de paiement depuis 2020, la Zambie avait demandé en février 2021, la restructuration de sa dette extérieure d'environ 13 milliards de dollars, dans le cadre de l'initiative proposée par le G20 aux pays les plus pauvres. Mais les négociations ont traîné en longueur, en raison notamment des désaccords entre les pays occidentaux qui ont traditionnellement piloté les processus de restructuration de dette des pays en développement, et la Chine qui est désormais le plus grand créancier bilatéral au monde.

CÔTE D'IVOIRE

Cacao, or et pétrole sont les moteurs de l'excédent commercial en 2023

En 2023, les principaux produits exportés par la Côte d'Ivoire sont le cacao et ses transformations, les produits pétroliers, l'or brut et le caoutchouc naturel, concentrant 70,1% du total des exportations.
La balance commerciale de la Côte d'Ivoire a enregistré un excédent de 850 milliards FCFA (1,4 milliard $) en 2023, marquant ainsi une nette progression par rapport au déficit de 866 milliards FCFA en 2022, apprend-on d'un rapport des douanes ivoiriennes.
Selon le rapport, les exportations ont connu une croissance significative, atteignant 12 301 milliards FCFA en 2023 par rapport aux 9 204 milliards FCFA de l'année précédente. Parallèlement, les importations ont également augmenté, passant de 10 070 milliards FCFA à 11 451 milliards FCFA sur la période sous revue.
Les principaux moteurs de la croissance des exportations en 2023 sont les fèves de cacao et ses transformations, les produits pétroliers, l'or brut et le caoutchouc naturel. Ces quatre produits ont représenté 70,1% du total des exportations, atteignant la valeur de 8 625 milliards FCFA. Le Mali s'est distingué comme le premier client de la Côte d'Ivoire, avec des importations chiffrées à 1 817,8 milliards FCFA en 2023. Les Pays-Bas et la Suisse ont suivi de près en occupant respectivement les 2e et 3e places avec des valeurs de 1 281,3 milliards et 1 180,8 milliards.
Du côté des importations, les principaux contributeurs ont été le pétrole brut, les produits pétroliers, les machines mécaniques, le fer et le riz, représentant ensemble 41,3% de la valeur totale des importations, soit 4 734 milliards FCFA. La Chine s'est imposée comme le principal fournisseur du pays, enregistrant des exportations d'une valeur de 1 695,2 milliards FCFA en 2023. Le Nigéria et la France font également partie des principaux contributeurs, occupant les 2e et 3e places avec des valeurs respectives de 1 602,2 milliards FCFA et 638,1 milliards FCFA.
Ces tendances positives renforcent la position de ce pays ouest-africain sur la scène économique régionale. Au troisième trimestre 2023, les exportations de la Côte d'Ivoire ont représenté 55,6% des ventes totales de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).
Notons que sur la période 2019-2023, la balance commerciale de la Côte d'Ivoire a maintenu une tendance excédentaire, à l'exception de l'année 2022, marquée par la forte appréciation des prix des marchandises importées, en particulier le pétrole brut, a souligné l'administration douanière.

POINT-MARCHÉS

L'Europe attendue en recul dans un contexte attentiste

Les principales Bourses européennes sont attendues en repli mardi, avant de nombreux indicateurs et alors que l'inflation japonaise a surpris à la hausse.

Les contrats à terme suggèrent une ouverture en baisse de 0,14% pour le CAC 40 parisien, contre 0,15% pour le FTSE à Londres, 0,13% pour le Dax à Francfort, et 0,1% pour l'EuroStoxx 50.
Les investisseurs se préparent à une salve de données cette semaine, dont celle sur l'inflation PCE jeudi aux Etats-Unis, l'indicateur de la dynamique des prix privilégié par la Réserve fédérale.
L'inflation dans la zone euro est attendue vendredi. Une lecture plus forte qu'attendu pousserait la Banque centrale européenne à réitérer que les taux demeureraient restrictifs plus longtemps, un risque pour l'activité européenne.
"Bien que les économies européennes aient généralement bien résisté à la tempête économique jusqu'à présent, nous continuons à nous attendre à une croissance faible à court terme (...). Les risques se sont déplacés vers des baisses de taux plus tardives et moins nombreuses plutôt que plus précoces et plus nombreuses", résument les stratégistes de Nomura.
La publication mardi d'un indicateur d'inflation plus fort que prévu au Japon, en hausse de 2% sur un an pour l'indicateur sous-jacent contre 1,8% attendu, ravive les craintes que les pressions sur les prix ne se révèlent plus persistantes qu'attendu.
Plusieurs indicateurs de second ordre seront publiés mardi: la confiance des ménages en France et aux Etats-Unis, le crédit au privé en zone euro et l'indicateur américain des biens durables.
Des émissions importantes d'obligations souveraines américaines pourraient inciter les investisseurs à la prudence: 127 milliards de dollars de dette seront émis mardi, et 42 milliards mercredi.

A WALL STREET

La Bourse de New York a fini en légère baisse lundi dans l'attente de la publication des données sur l'inflation, la confiance des consommateurs ou encore l'activité manufacturière qui pourraient influencer le calendrier de baisse attendue des taux d'intérêt par la Fed.
L'indice Dow Jones a cédé 0,16%, ou 62,30 points, à 39.069,23 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a perdu 19,27 points, soit 0,38% à 5.069,53 points. Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de 20,57 points (0,13%) à 15.976,251.

EN ASIE

La Bourse de Tokyo a fini quasiment stable mardi, les pertes du secteur des semiconducteurs ayant été compensées par les gains du secteur de la sidérurgie. L'indice Nikkei a gagné 0,01% à 39.239,52 points et le Topix, plus large, a pris 0,18% à 2.678,48 points.
Le poids lourd du secteur des puces Advantest a cédé 2,12%.
Les marchés de Chine continentale ont clôturé en hausse, soutenus par les valeurs liées à l'intelligence artificielle. Le SSE Composite de Shanghai a pris 1,29%, le CSI 300 1,2%.

TAUX

Les rendements américains sont stables avant les commandes de biens durables et l'indicateur de confiance du consommateur.
Le rendement du Treasury à dix ans recule de 1,3 point de base à 4,2855%, tandis que le taux à deux ans est inchangé à 4,7099%.
Le rendement du dix ans allemand s'érode de 1,2 pb à 2,442%, tandis que celui du taux à deux ans cède 1,9 pb à 2,9365%.

CHANGES

Le yen se renforce après un indicateur d'inflation plus fort qu'attendu au Japon. La devise japonaise se renforce de 0,17% à 150,43 yens pour un dollar.
Le dollar décline de 0,08% face à un panier de devises de référence, tandis que l'euro prend 0,08% à 1,0856 dollar et la livre sterling se maintient à 1,2687 dollar.

PÉTROLE

Le brut est en légère hausse, malgré les derniers commentaires de Jeffrey Schmid, membre du conseil des gouverneurs de la Fed, qui a rappelé que la banque centrale devait faire preuve de patience avant de baisser ses taux.Le Brent avance de 0,21% à 82,7 dollars le baril, le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) gagnant 0,22% à 77,75 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 26 Février 2024
Valeur : 28 Février 2024

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	134.4731	134.4881
1	EUR	EURO	145.5806	145.6103
1	GBP	POUND STERLING	170.3701	170.4539
100	JPY	JAPANESE YEN	89.3509	89.3668
1	CNY	CHINESE YUAN	18.6812	18.6836
1	CHF	SWISS FRANC	152.6715	152.7233
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	99.4329	99.4587
1	DKK	DANISH KRONE	19.5339	19.5372
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.0465	13.0504
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.7469	12.7514
1	AED	UAE DIRHAM	36.6112	36.6173
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.8528	35.8625
1	KWD	KUWAITI DINAR	436.7428	437.3597
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.8790	43.3099
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.3881	13.3896
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.7499	27.8923
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.5406	3.5410
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	178.4793	178.4793

BOURSE DE TOKYO

En légère hausse

La Bourse de Tokyo était très légèrement dans le vert en début de séance, encouragée par la grande faiblesse du yen qui soutient ses valeurs exportatrices, mais ses gains étaient limités après le petit repli de Wall Street la veille. Ayant effacé depuis jeudi dernier ses précédents niveaux historiques qui remontaient à 1989, l'indice vedette Nikkei gagnait 0,28% à 39.342,53 points vers 00h55 GMT et l'indice élargi Topix prenait 0,32% à 2.682,10 points.
Le dollar évolue au-delà des 150 yens depuis la mi-février, et la monnaie japonaise est ainsi revenue à ses plus bas niveaux par rapport au billet vert depuis mi-novembre dernier. La Bourse de New York a elle fini en baisse lundi, ayant repris son souffle en attendant de nouvelles données macroéconomiques américaines, dont l'indice de hausse des prix PCE de janvier, qui sera publié jeudi.
L'inflation au Japon a de nouveau ralenti en janvier (2% sur un an hors produits frais), selon des données publiées mardi. Les économistes du consensus de l'agence Bloomberg s'attendaient toutefois à une chiffre un peu inférieur (1,9%).

L'automobile en forme

La plupart des titres automobiles japonais, qui profitent de la faiblesse du yen, étaient bien orientés: vers 00h45 GMT Toyota gagnait 0,89%, Nissan 1,09% et Mazda 0,94%. Honda et Suzuki étaient cependant dans le rouge.

Le pétrole quasi stable

Le dollar se négociait pour 150,54 yens vers 00h50 GMT, contre 150,70 yens lundi à 21h00 GMT. L'euro cotait à 163,31 yens contre 163,53 yens la veille, et s'échangeait pour 1,0846 dollar contre 1,0851 dollar lundi à 21h00 GMT.
Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain était quasi stable (+0,09% à 77,65 dollars vers 00h50 GMT).

CAC 40

L'occasion de reprendre une petite respiration

La Bourse de Paris devrait ouvrir sans grand changement mardi matin, poursuivant sa pause amorcée la veille dans l'attente de futures précisions concernant l'inflation aux Etats-Unis.
Vers 8h15, le contrat à terme sur l'indice CAC 40 - échéance mars - recule de 14,5 points à 7933,5 points, annonçant un début de séance sur une note de faiblesse.
Le marché parisien avait clôturé la journée de lundi sur un repli limité de l'ordre de 0,5% à 7929 points, mettant ainsi fin à une série de huit séances consécutives de hausse.
La séquence favorable qui s'est achevée hier a été portée par une saison des résultats plutôt rassurante, ainsi que par des indicateurs économiques meilleurs que prévu.
Les investisseurs se préparent à une séance plus floue, les inquiétudes sur les niveaux de valorisation venant s'ajouter aux interrogations sur l'inflation américaine et les taux.
Depuis leurs derniers records, les marchés d'actions semblent se chercher une direction, une respiration qui n'a rien de surprenant après plusieurs semaines de progression.
Malgré une entame des séance prometteuse, Wall Street a fini dans le rouge lundi soir, les relais acheteurs se faisant maintenant plus rares après l'ouragan Nvidia qui a déferlé la semaine passée.
A en croire les stratèges, les valorisations élevées atteintes par les actions plaident de plus en plus en faveur d'une pause.
Après un gain de plus de 6% depuis le 1er janvier, le S&P 500 se traite actuellement à 23 fois les bénéfices, bien au-dessus de sa moyenne à 20 ans de 17,3x, font valoir les analystes de Citi.
'Le mouvement haussier à l'oeuvre depuis le début de l'année met une pression croissante sur les fondamentaux pour que ceux-ci justifient les valorisations importantes', souligne la banque américaine.
En ce sens, la publication, jeudi, de l'indice PCE des dépenses de consommation hors alimentation et énergie, l'indicateur privilégié par la Réserve fédérale pour évaluer l'inflation, fera office de test.
Sur le marché obligataire, la pause des marchés boursiers ne favorise pas de retour sur les Treasuries, le rendement du dix ans américain frôlant le seuil de 4,30%, au plus haut depuis fin novembre.
Le dollar, qui s'effrite chaque jour de quelques fractions depuis la mi-février, continue de faire preuve de faiblesse et se montre notamment fébrile face à l'euro, qui gagne 0,1% à 1,0855.
Les cours du pétrole gagnent du terrain, un mouvement attribué par les spécialistes à un repositionnement à l'achat des investisseurs institutionnels sur l'énergie.
'Les positions acheteuses ont augmenté de 17% sur le pétrole (...) en une semaine. C'est de la spéculation, selon nous. Ce n'est pas durable', notent les équipes de DeftHedge, un spécialiste de la gestion du risque de change et de matière première, dans leur dernier point de marché.
Les deux contrats de référence sur le brut n'en signent pas moins une petite progression, le baril de brut léger américain (WTI) avançant de 0,2% à 77,7 dollars tandis que le Brent de Mer du Nord gagne lui aussi 0,2% à 82,7 dollars.

CROISSANCE, GUERRE EN UKRAINE, CLIMAT

Les dossiers brûlants du G20 Finances

Deux ans après l'éclatement de la guerre en Ukraine, les ministres des Finances et les gouverneurs de banques centrales des 20 pays les plus riches de la planète se retrouvent au Brésil ces mercredi 28 et jeudi 29 dans un climat tendu. Au menu des discussions, les inégalités mondiales portées par le président brésilien Lula. Mais aussi le soutien financier à l'Ukraine toujours empêtrée dans une guerre à rallonge contre la Russie de Poutine.

La diplomatie mondiale est toujours en zone de turbulences. Deux ans jour pour jour après l'entrée en guerre de la Russie en Ukraine, les ministres des Finances et les banquiers centraux du G20 doivent se retrouver les mercredi 27 et jeudi 28 février à Sao Paulo au Brésil dans un contexte chaotique.
Au lendemain de la réunion cruciale des Etats européens à Paris consacrée au soutien à l'Ukraine, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire doit se rendre en Amérique latine accompagné de son ancien directeur de cabinet et désormais patron du Trésor, Bertrand Dumont. Le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, doit également faire partie de la délégation hexagonale.
La diplomatie mondiale est toujours en zone de turbulences. Deux ans jour pour jour après l'entrée en guerre de la Russie en Ukraine, les ministres des Finances et les banquiers centraux du G20 doivent se retrouver les mercredi 27 et jeudi 28 février à Sao Paulo au Brésil dans un contexte chaotique.
Au lendemain de la réunion cruciale des Etats européens à Paris consacrée au soutien à l'Ukraine, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire doit se rendre en Amérique latine accompagné de son ancien directeur de cabinet et désormais patron du Trésor, Bertrand Dumont. Le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, doit également faire partie de la délégation hexagonale.
Sous présidence brésilienne, le G20 finances doit notamment plancher ce mercredi 28 février sur le rôle des politiques économiques dans la lutte contre les inégalités. Le président Lula de retour au pouvoir après l'ère troublée de Jair Bolsonaro entend défendre la lutte contre la pauvreté et une meilleure représentativité des pays du Sud dans les instances internationales.
Une autre réunion doit être consacrée à la croissance, l'inflation et l'emploi. Au programme ce jeudi 29 février, les ministres doivent également se réunir sur la question de la dette publique mondiale et le financement durable. A l'issue de ces deux journées chargées, les 20 pays membres de l'organisation et les représentants de l'Union européenne doivent s'entendre sur un communiqué final. Mais le multilatéralisme des 20 plus grandes puissances planétaires risque de se fissurer sur le dossier explosif de la guerre en Ukraine. En effet, plusieurs poids lourds du G20 comme la Chine ou l'Inde ont eu une position trouble face à l'entrée en guerre de la Russie sur le sol ukrainien.

Le soutien à l'Ukraine, sujet de discorde au G20 finances

Les récentes réunions du G20 ont accouché d'une conclusion dans la douleur. À l'été 2022, les rencontres du G20 avaient viré au fiasco en Indonésie. La présence de diplomates et de ministres russes avait provoqué de vifs remous et des crispations dans les délégations diplomatiques. En 2023, les Etats n'avaient pas réussi à s'accorder sur un communiqué en Inde.
À l'époque, la Russie et la Chine s'étaient opposées à quelques paragraphes sur le conflit en Ukraine. Cette année, la situation géopolitique ne s'est guère améliorée. Du côté de Bercy, l'entourage du ministre de l'Economie veut se montrer confiant. « Il y aura un communiqué à l'occasion de ce G20 finances. Il y a déjà un projet de communiqué sur lequel les sherpa travaillent ».
Mais les questions sensibles ont pour l'instant été évacuées. « A ce stade du communiqué, les différentes crises géopolitiques comme la guerre en Ukraine seraient mentionnées de manière générique », ajoute une source du ministère des Finances français. En 2023, la France et l'Allemagne avaient bataillé fermement pour imposer ce thème dans la communication officielle du G20 finances. Mais sans succès.
Cette année, la France devrait faire pression pour mentionner la guerre en Ukraine. « Dans l'appréciation macroéconomique du moment, on estime qu'on ne peut pas faire abstraction de la guerre en Ukraine qui se matérialise de manière très concrète sur la vie économique européenne depuis deux ans ».

ALLEMAGNE

Le moral des consommateurs devrait demeurer faible en mars

Le moral des consommateurs allemands devrait se stabiliser à un faible niveau en mars, les ménages étant confrontés à une grande incertitude en raison de la hausse constante des prix et de perspectives économiques moins bonnes, montre une enquête publiée mardi.L'indice du moral des consommateurs, publié par l'institut GfK et et le Nuremberg Institute for Market Decisions (NIM), a légèrement progressé à -29,0, contre une révision à -29,6 pour le mois de février, en ligne avec le consensus des analystes interrogés par Reuters. "L'incertitude est grande parmi les consommateurs. En plus de la hausse constante des prix, les prévisions économiques plus faibles sont probablement un autre facteur d'incertitude important", a déclaré Rolf Buerkl, expert chez NIM. Le gouvernement allemand a récemment réduit ses prévisions de croissance économique pour cette année à seulement 0,2%, contre 1,3% précédemment. "Pour l'instant, l'Allemagne doit encore attendre la reprise économique", a-t-il déclaré, ce qui implique qu'il n'y aura pas à court terme de reprise rapide des dépenses de consommation. Les anticipations en matière de hausse de revenus ont atteint leur valeur la plus élevée depuis février 2022, mais la volonté d'acheter des consommateurs est restée extrêmement faible, les ménages restant prudents.

DANS LE CADRE D'UNE RESTRUCTURATION DE SON ORGANISATION

Expedia prévoit de supprimer 1.500 postes dans le monde en 2024

Le site de réservations de voyages Expedia prévoit de supprimer environ 1.500 postes dans le monde en 2024 dans le cadre d'une restructuration de son organisation et de son évolution technologique, a-t-il annoncé lundi 26 février.
«Au terme de l'accomplissement de nombreuses étapes techniques majeures dans la transformation du groupe Expedia, l'entreprise continue d'évaluer l'allocation appropriée de ses ressources pour s'assurer que les activités les plus importantes continuent d'avoir la priorité», a expliqué un porte-parole. En conséquence, le groupe américain a décidé de passer au crible ses opérations, ce qui devrait «affecter à terme environ 1.500 postes dans le monde entier», a-t-il poursuivi. Ceci «va permettre au groupe d'investir dans les secteurs stratégiques de croissance», a assuré ce porte-parole. Selon son dernier rapport annuel, Expedia employait 16.500 personnes au 31 décembre 2022 dans cinquante pays. Dans une déclaration effectuée lundi au gendarme américain de la Bourse (SEC), le groupe précise que le coût de cette réduction du personnel devrait se situer entre 80 et 100 millions de dollars avant impôts. Il s'agira principalement d'indemnités de licenciement et de compensation d'avantages sociaux, indique le groupe, précisant qu'une partie des employés concernés avaient commencé à être informés dès lundi.Le groupe a annoncé le 8 février un changement inattendu de patron à compter du 13 mai.
Dans les échanges électroniques après la clôture de la Bourse de New York, l'action Expedia était stable (+0,04%).

ROYAUME-UNI

L'inflation des prix de l'alimentation ralentit

L'inflation des prix des produits alimentaires est tombée à son plus bas niveau depuis deux ans au Royaume-Uni, les consommateurs ayant privilégié les économies à l'occasion de la Saint-Valentin, selon de nouvelles données publiées mardi.
Kantar a déclaré que les ventes de produits alimentaires au cours des 12 semaines précédant le 18 février ont augmenté de 5,1 % par an, passant de 33,64 milliards de livres sterling à 35,37 milliards de livres sterling.
L'inflation annuelle des prix des produits alimentaires au Royaume-Uni en février a diminué pour atteindre 5,3 % en février, soit le taux le plus bas depuis mars 2022 et une baisse par rapport aux 6,8 % de janvier.
"Les choses s'améliorent pour les consommateurs en février. Les consommateurs ont dû faire face à un taux d'inflation des prix des produits alimentaires de plus de 4 % depuis deux ans maintenant, et ce dernier ralentissement de la hausse des prix est donc particulièrement bienvenu", a déclaré Tom Steel, directeur des études stratégiques chez Kantar.
"Bien qu'il y ait eu beaucoup de discussions sur l'impact que la crise maritime de la mer Rouge pourrait avoir sur le coût des marchandises, les supermarchés ont tout fait pour maintenir les prix bas et aider les gens à gérer leur budget".
Sur la période de 12 semaines, l'inflation des prix des produits alimentaires s'est élevée à 6,1 %. Les prix augmentent le plus rapidement sur des marchés tels que la confiserie de sucre, la confiserie de chocolat et les produits surgelés à base de pommes de terre, et baissent le plus rapidement sur les marchés du beurre, du lait et des mouchoirs en papier.
Au cours des 12 semaines, Tesco PLC a vu ses ventes augmenter de 6,2 % par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre 9,76 milliards de livres sterling. La part de marché de Tesco est passée de 27,3 % à 27,6 %, ce qui lui permet de conserver sa position de premier épicier du Royaume-Uni.
Les ventes de J Sainsbury PLC ont augmenté de 7,6 % pour atteindre 5,51 milliards de livres sterling, sa part de marché passant de 15,2 % à 15,6 %.
Les ventes d'Ocado Retail ont augmenté de 4,9 % pour atteindre 659 millions de livres sterling, sa part de marché restant inchangée à 1,9 %. L'épicerie en ligne est une coentreprise entre Ocado Group PLC et Marks & Spencer Group PLC.
Pendant ce temps, les discounters allemands Aldi et Lidl ont poursuivi leur croissance. Les ventes de Lidl ont augmenté de 11 %, tandis que celles d'Aldi ont progressé de 5,7 %. La part de marché de Lidl est passée de 7,1 % à 7,5 %, tandis que celle d'Aldi est restée inchangée à 9,4 %.
Les actions de Tesco étaient en hausse de 0,2 % à 279,10 pence chacune à Londres mardi matin. Les actions de Sainsbury ont augmenté de 0,8% à 255,60 pence. Ocado a augmenté de 0,6% à 494,60 pence, tandis que Marks & Spencer a augmenté de 0,8% à 240,90 pence.

BYD DOLPHIN

La compacte électrique la moins chère en location

Battue en rapport prix-prestations par la MG4 et désormais à peine moins chère que les compactes européennes bien meilleures techniquement, la BYD Dolphin chinoise baisse le prix de sa location pour attirer les clients.
33 990€. Voilà le prix de vente de la BYD Dolphin chinoise dans sa version de base en France, désormais équipée de sa « grosse » batterie de 60,4 kWh autorisant une autonomie maximale de 427 kilomètres avec un moteur de 204 chevaux. Rien de vraiment incroyable par rapport à ses concurrentes, sachant qu'une MG4 Confort (64 kWh, 435 km d'autonomie, 204 chevaux) se négocie actuellement à 26 990€ remise de 7 000€ déduite et qu'une Renault

Mégane E-Tech cœur de gamme (batteries de 60 kWh, autonomie maximale de 450 km, 220 chevaux) coûte 36 000€ en finition Techno bonus déduit.
Mais Byd contrattaque sur le terrain de la location longue durée avec des mensualités abaissées à 199€ par mois (LLD 49 mois) après un premier apport de 3 000€. Elle fait encore mieux que la MG4 de base (51 kWh, 170 ch, 350 km maximum en autonomie) qui démarre en LLD à 199€ par mois (sur 36 mois), mais avec un premier apport de 4 500€. La BYD revient ainsi à 260€ par mois sur 49 mois au total alors que la MG4 coûte 324€ par mois sur 36 mois.

Moins chère mais moins réussie aussi

La Byd Dolphin s'impose donc désormais comme la compacte électrique la moins chère du marché en location (la Renault Mégane E-Tech EV60 Techno revient par exemple 470€ par mois en comptant le premier loyer de 6 000€ bonus déduit), mais il faut composer avec des qualités dynamiques en retrait par rapport à sa principale concurrente chinoise (et une autonomie maximale légèrement moins bonne par rapport à la MG4 Confort un peu plus chère).

ARTURA SPIDER

McLaren dévoile sa nouvelle supercar

Après le coupé, le cabriolet : l'Artura Spider pousse les performances à un nouveau niveau avec un toit rigide hyper rapide à déployer et un moteur qui atteint maintenant 700 ch. Mais que les propriétaires du coupé se rassurent...

Il est presque impossible de parler de McLaren sans tomber dans l'avalanche voire l'indigestion de chiffres et données techniques. Alors en voici quelques uns pour vous mettre en appétit : 700 ch tout rond, et 1457 kg à vide malgré la présence de batteries et d'un moteur électrique. Voilà pour la mise en bouche. Avec 480 ch/tonne, les clients auront tout intérêt à tempérer les ardeurs de la jambe droite malgré des gommes particulièrement généreuses.
Et pour les habitués, vous aurez noté que la puissance du Spider dépasse celle du coupé. En fait, McLaren profite de la sortie du cabriolet pour mettre à jour toute la gamme. Et comme le fabricant anglais ne veut pas oublier ses clients de la première heure, les propriétaires d'une Artura Coupé pourront bénéficier de la "mise à jour" des 20 ch supplémentaires gratuitement. Elle est pas belle la vie ?

Un petit gain

Comment un cabriolet accélérant à 100 km/h en départ arrêté en seulement 3 secondes peut-il afficher seulement 108 g/km de CO2 à l'homologation ? Avec l'hybridation, bien sûr. Mais le gain de 20 ch vient bien de la partie thermique, qui dépasse les 200 ch/litre. Le V6 3.0 biturbo à carter sec et tout en aluminium est à lui seul une création qui vaut le détour. Cette configuration moteur retrouve d'ailleurs le vent en poupe puisque c'est ce que l'on retrouve sur une Maserati MC20 Cielo ou encore... une Ferrari 296 GTB, la rivale la plus directe de l'Artura Spider. Ah, et petit détail amusant : avec ses faibles rejets de CO2, l'Artura évite tout malus à l'immatriculation en France.
C'est assez insolite sur un cabriolet de 700 ch pour le signaler...

Concentré de technologie

Par où commencer ? Peut-être par rappeler que l'Artura est l'une des rares, si ce n'est la seule production automobile sportive actuelle à disposer... d'une direction hydraulique. Quand toutes ses rivales ont converti l'assistance à la fée électricité. Il devrait en résulter, comme sur le coupé, d'un feeling particulièrement naturel et prévenant. Mais c'est bien une des seules concessions faites au passé sur cette Artura Spider qui hérite d'un toit rigide escamotable en matériau composite pouvant se déployer... en 11 secondes seulement. Les premières gouttes tombées des nuages anglais n'auront même pas le temps d'humidifier la tête des futurs propriétaires. Au total, la structure complète du toit avec son mécanisme n'ajoute que 62 kg par rapport au coupé. La différence est si faible que l'on se demanderait presque pourquoi opter pour le coupé quand le Spider offre le beurre et l'argent du beurre.
Et puisque l'on parle de poids, attardons-nous sur celui du groupe hybride : 130 kg en comptant la batterie de 7,4 kWh, le moteur à flux axial de 15 kg (idéal pour réduire l'encombrement sur le plan horizontal) et toute l'électronique de puissance. McLaren annonce une trentaine de kilomètres en mode électrique, histoire de rouler en silence en zone urbaine ou sortir discrètement de son garage sans réveiller le voisinage.
La McLaren Artura Spider est d'ores et déjà disponible à la commande en Europe pour des livraisons courant 2025. Le coupé gagne au passage les 20 ch et atteint lui aussi les 700 ch. Le prix de ce scalpel sur roues ? 271 700 € pour le Spider et 247 000 € pour le coupé millésime 2025. Et le tout, sans malus.

MG9 EV ÉLECTRIQUE

La limousine chinoise s'attaque à la VW ID.7 et à la Tesla

Le constructeur chinois MG est sur tous les fronts. Au salon de Genève 2024, MG présente la citadine polyvalente hybride MG3 mais également une limousine électrique, la MG9 et son pendant SUV le MG S9.
Le constructeur automobile chinois qui à Rétromobile, il y à peine un mois, célébrait en grandes pompes son centenaire, enchaine au salon de Genève avec un festival de nouveautés.
Alors qu'on attendait la citadine hybride MG3 ainsi qu'un modèle 100% électrique premium baptisé L6 sous le label IM, la marque expose également une imposante limousine électrique, la MG9 ainsi que son pendant SUV le MG S9. MG calque ainsi son offensive sur Tesla qui dédouble chacun de ses modèles, les duos Model 3 / Model Y et Model S / Model X en témoignent.

544 ch sous le capot de la MG9 !

Cette MG9 EV affiche une longueur de 5 mètres, repose sur un empattement de 3 mètres et est large de 1,95 m pour une hauteur de 1,49 m. Animée par une batterie d'une capacité de 90 kWh, elle est homologuée pour une autonomie de 505 km selon le cycle WLTP.
La MG9 EV dispose d'une puissance de 400 kW soit l'équivalent de 544 ch. Cela commence à causer sous le capot.

Une MG9 break au programme ?

Avec ce nouveau vaisseau amiral, la gamme MG cible ouvertement la Volkswagen ID.7. Cette dernière affiche un gabarit de 4,96 m et revendique pour l'instant une puissance de 286 ch avec une batterie de 77 kWh qui lui octroie un rayon d'action de 621 km. L'allemande montera ensuite en puissance et proposera également une variante alimentée par une batterie de 86 kWh.
Elle vient par ailleurs d'être déclinée en version break Volkswagen ID.7 Tourer. MG qui fut le premier à tenter l'aventure du break électrique avec la MG5, déclinera-t-il sa MG9 en version break ? Rien n'est moins sûr.

MG S9, un SUV de 4,90 m

Tandis que le SUV MG S9 EV revendique quant à lui une longueur de 4,90 m, un empattement de 2,95 m, une largueur de 1,92 m pour une hauteur de 1,66 m. Il dispose d'une batterie d'une capacité de 90 kWh avec une autonomie estimée pour 536 km. La puissance est 250 kW soit l'équivalent de 340 ch.

Microsoft voulait vendre Bing à Apple

Selon le très sérieux média CNBC, Microsoft avait proposé son moteur de recherche Bing à Apple en 2018. C'est même une coentreprise que Microsoft envisageait avec la marque à la pomme, qui a toujours refusé les avances de son compatriote.

C'est en effet ce qu'indique l'un des documents déposés par Google dans le cadre d'une enquête qui oppose actuellement le groupe américain au département de la justice américaine. Le document revient également sur le fait que Microsoft a très régulièrement sollicité Apple en ce qui concerne son moteur de recherche.

Pas de Bing chez Apple

Toujours selon les documents déposés par Google, Microsoft aurait cherché par tous les moyens à faire de Bing le moteur de recherche par défaut des terminaux équipés de Safari. Au total, pas moins de sept rapprochements auraient eu lieu, d'abord en 2009, puis en 2013, 2015, 2016, 2018 (par deux fois) et enfin en 2020.
À cette même date, des discussions entre les grands pontes de Microsoft et Eddy Cue (Apple) auraient eu lieu, concernant un éventuel rachat de Bing. Du côté de chez Apple, on a toujours refusé l'offre de Microsoft, en évoquant « des problèmes de qualité » en ce qui concerne Bing.

Google toujours supérieur à Bing selon Apple

Pour Apple, malgré les sollicitations de Microsoft, le choix s'est donc toujours porté sur le moteur de recherche proposé par Google.
Selon le groupe de Mountain View, Apple aurait toujours mis en concurrence les deux moteurs de recherche, tout en estimant in fine que Google était le choix par défaut supérieur pour ses utilisateurs de Safari. Rappelons que Google achète évidemment sa place au sein de Safari, avec un tarif (annuel) de plusieurs milliards de dollars.
Au fil des ans, Microsoft a investi des dizaines de millions de dollars dans Bing afin d'améliorer l'expérience utilisateur (notamment en intégrant ChatGPT), et inciter un plus grand nombre de personnes à l'utiliser. Selon StatCounter, Bing détiendrait aujourd'hui 3,4 % de parts de marché, contre 91,5 % pour Google.

DÉCOUVREZ LES CONCEPTS ABANDONNÉS

Apple s'est creusée la tête pour transformer l'encoche de l'iPhone

Apple a exploré de nombreuses voies pour remplacer l'encoche de l'iPhone par la Dynamic Island, introduite avec l'iPhone 14 Pro en 2022. Plusieurs informations nous donnent aujourd'hui un aperçu des pistes de travail empruntées par les designers de la marque américaine.
L'encoche de l'iPhone est apparue avec l'iPhone X, sorti en novembre 2017. Celle-ci masquait la caméra Face ID, permettant la reconnaissance faciale, ainsi que les différents capteurs associés à ce système d'identification biométrique, et a été ensuite déclinée sur les modèles ultérieurs. Les utilisateurs d'iPhone, et fans de la marque, n'ont de leur côté pas été tendres avec cette encoche, considérée au mieux comme inesthétique et peu représentative du soin apporté par Apple au design. Pourtant, les designeurs du constructeur ont travaillé à transformer l'encoche pour lui donner plus d'utilité.

Une encoche qui fait débat depuis son apparition avec l'iPhone X

En 2022, l'iPhone 14 Pro que nous avions testé chez Clubic a introduit la Dynamic Island, une nouvelle encoche plus petite, mais aussi interactive. L'idée d'Apple avec cette nouvelle zone est d'afficher de l'information contextuelle lors de l'utilisation d'une application.
Lire un morceau de musique permet d'afficher la pochette d'album. Le chronomètre s'affiche également dans cette zone, ainsi que le score de votre équipe préférée, ou le temps restant pour recevoir votre commande Uber Eats. La Dynamic Island se déploie sur l'écran pour afficher plus d'éléments, à l'aide d'animations plutôt élégantes et uniques pour chaque application.
Avec la Dynamic Island, Apple a finalement réussi à faire d'une contrainte matérielle une fonctionnalité, et un argument marketing face à ses nombreux concurrents sur le marché du smartphone. Pourtant, les idées lancées par les équipes de design ont été très éloignées du produit que nous connaissons aujourd'hui. Nos confrères de MacRumors ont récupéré quelques informations sur les concepts envisagés, puis abandonnés.

Avant la Dynamic Island, plusieurs concepts plus ou moins pertinents

La première idée d'Apple était d'ajouter une seconde encoche sur le côté droit de l'écran. Cette dernière aurait intégré différentes informations comme le niveau de batterie, le type de réseau mobile ou Wi-Fi ou encore l'heure, et qui sont aujourd'hui affichées en haut de l'écran de l'iPhone. Ce menu s'affichait à la demande, et disparaissait après quelques secondes, afin de libérer de l'espace en haut de l'écran.
Le deuxième concept était de remplacer l'encoche par une zone entièrement noire et fixe en haut de l'écran. L'encoche aurait été ainsi englobée pour afficher des informations, mais avait l'inconvénient de faire perdre de la surface d'affichage.
Apple a enfin tourné autour du concept de la Dynamic Island, mais a d'abord envisagé de la rendre fixe et plus épaisse que nous la connaissons aujourd'hui. Fort heureusement, les designers ont préféré animer la pastille en fonction des besoins, plutôt que d'imposer une taille fixe qui grignote de précieux pixels.
La Dynamic Island semble avoir les faveurs des consommateurs et des équipes de développement de l'iPhone, et est aujourd'hui présente sur toute la gamme iPhone 15. On espère désormais qu'iOS 18, qui sera présenté en juin prochain, investira un peu plus cette zone, assez pratique au quotidien, mais utilisée par un nombre trop limité d'applications, pour afficher par exemple toutes les notifications de l'iPhone.

Brèves

Premier post sur X via un satellite SpaceX

Quelques semaines après l'envoi d'un premier message texte à l'aide du satellite Starlink et son service Direct-to-Cell, SpaceX a annoncé avoir effectué cette fois un premier post sur le réseau social X. « L'équipe SpaceX vient d'achever le premier envoi sur X d'un téléphone vers l'un de nos satellites Direct to Cell ! », s'est félicité Ben Longmier, directeur principal de l'ingénierie des satellites chez SpaceX. La photo du message est celle d'un bois dans une vallée située dans la région montagneuse de Santa Cruz.

Les grues chinoises inquiètent le port de Los Angeles

Les autorités du plus grand port américain s'alarment de risques de sécurité liés aux centaines (plus de 200) grues installées à quais. « Ils collectent des données, ils examinent des informations », a déclaré Gene Seroka, directeur exécutif du port de Los Angeles à Bloomberg. « La question est de savoir à quoi servent ces données ». La porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, Mao Ning, a déclaré vendredi lors d'un point de presse régulier à Pékin que « l'affirmation selon laquelle la Chine utilise des grues dans les ports pour collecter des informations qui menacent la sécurité est complètement absurde ». Dans le même temps une filiale américaine du conglomérat industriel japonais Mitsui E&S prévoit d'augmenter sa capacité de grutage aux États-Unis, dans l'espoir de bénéficier d'une partie des 20 Md$ de fonds fédéraux destinés aux infrastructures portuaires et autorisés par la législation en vigueur.

Iliad et Xavier Niel investissent dans Tele2

Le FAI et le fondateur de Free (via NJJ Holding) réunis dans le fonds d'investissement Freya ont acquis 19,8% du capital de l'opérateur suédois Tele2. Le montant de l'opération est estimé à plus de 1,1 milliard d'euros. Avec cette prise de participation, Iliad et son fondateur poursuivent leur expansion en Europe. Après l'opérateur polonais Play, le rachat de l'ukrainien Lifecell, une prise de participation dans le belge Proximus, le FAI français part donc à la conquête de la Suède et des pays Baltes où Tele2 est fortement présent.

Mots fléchés

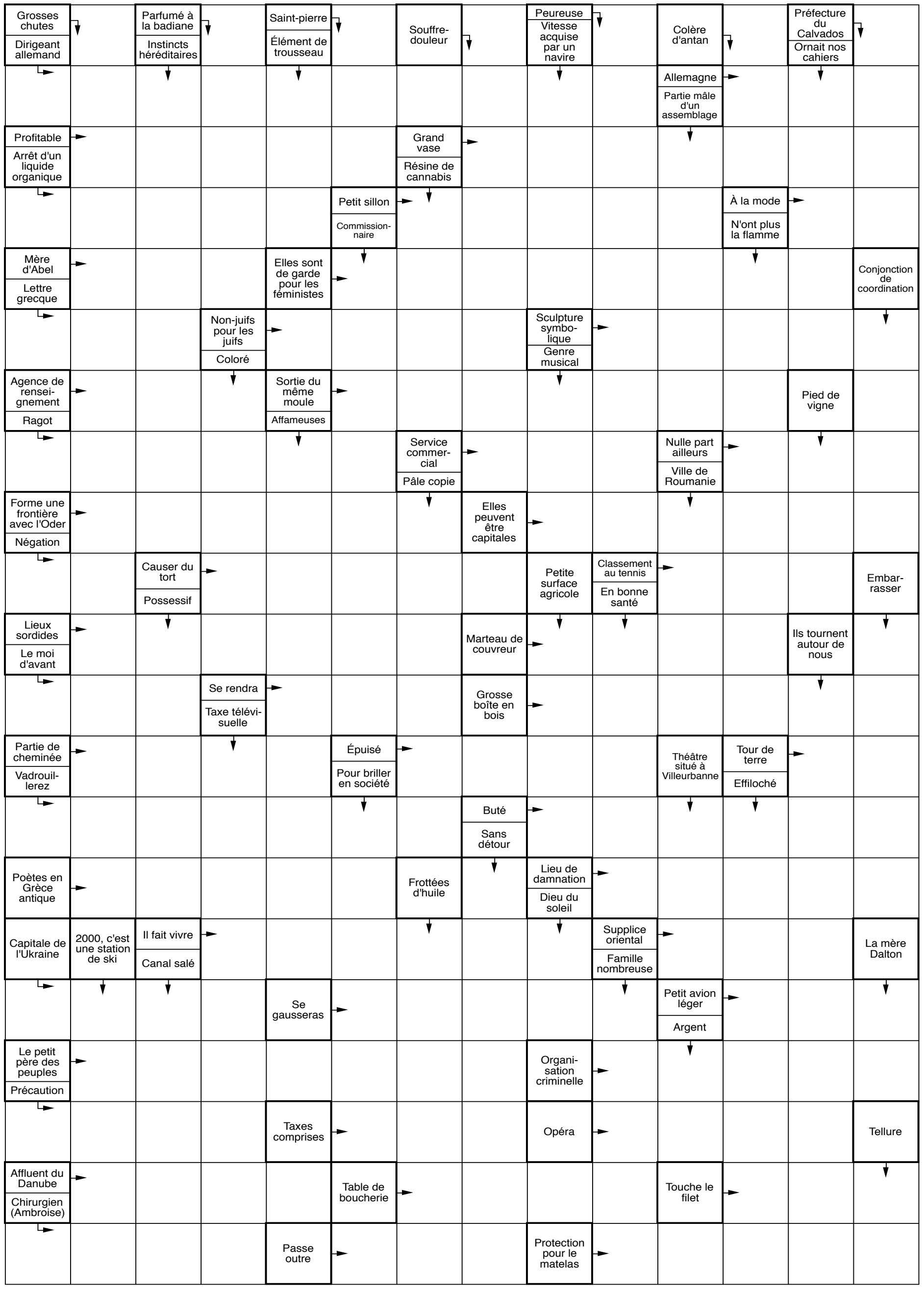

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mercredi 28 février 2024 http:www.lesenjeuxeco.dz

CAPITAL DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

L'Algérie augmente sa souscription

L'Algérie augmentera sa souscription au capital de la Banque africaine de développement (BAD) à hauteur de 36.617 actions supplémentaires, en vertu d'un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n 11. Il s'agit du décret présidentiel n 24-80, signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 14 février 2024, autorisant la souscription de l'Algérie aux actions de la BAD au titre du règlement sur la cession d'actions de la Banque. Le versement de cette souscription sera opérée sur les fonds du Trésor public dans les formes prévues par les résolutions du Conseil des gouverneurs de la BAD datées du, respectivement, 29 mai 1998, 27 mai 2010, 31 octobre 2019 ainsi que la résolution du Conseil d'administration de la banque du 21 novembre 2023, précise la même source.

PROMOTION DES EXPORTATIONS

Larbaoui préside une réunion du Conseil national consultatif

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, mardi, une réunion du Conseil national consultatif pour la promotion des exportations, consacrée à la présentation du processus de développement des exportations hors hydrocarbures durant la période écoulée ainsi qu'à l'examen de plusieurs mesures et propositions permettant la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Selon un communiqué des services du Premier ministre, ces instructions portent sur «l'accompagnement de la dynamique positive que connaissent les exportations algériennes vers les différents marchés internationaux dans le cadre d'une approche prospective à moyen terme». Le conseil a, en outre, examiné «les éléments de la politique nationale visant le renforcement des acquis accomplis, notamment avec le bond qualitatif réalisé ces dernières années en matière des exportations hors hydrocarbures, tout en insistant sur la poursuite des efforts pour maintenir cette tendance à la hausse à travers le soutien aux contributions de nombre de secteurs prometteurs à la diversification de l'économie nationale».
Il s'agit, notamment, des filières industrielle, pharmaceutique et agricole, de l'industrie agroalimentaire et des produits pétroliers et miniers. Le Conseil a, également, évoqué le développement de l'action des dispositifs et organes concernés par l'accompagnement des opérateurs économiques, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, ajoute le communiqué. En outre, le Conseil a examiné les voies d'accompagner et de développer les exportations de services, qui «devraient contribuer qualitativement et quantitativement à la réalisation des objectifs fixés en matière d'édification de l'économie de la connaissance». Dans le cadre de son approche de communication avec les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation, le Conseil a écouté une série de propositions visant à traiter certaines préoccupations et difficultés entravant l'activité d'exportation, a conclu le communiqué.

TIMIMOUN

Workshop sur l'exploitation rationnelle des ressources en eau destinées à l'irrigation agricole

L'exploitation rationnelle des ressources en eau destinées à l'irrigation agricole, a été le thème d'un workshop organisé à Timimoun dans le cadre du programme de recherche euro-méditerranéenne (PRIMA), a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Cette rencontre à laquelle ont pris part des enseignants-chercheurs de l'Université d'Adrar, des représentants des directions locales des ressources en eau (DRE), des services agricoles (DSA) et de l'Agence du bassin hydrographique Sahara (ABH-Sahara), ainsi que des agriculteurs et associations intéressés par la préservation des foggaras (système traditionnel d'irrigation agricole), a pour objectif de créer un modèle de gestion des ressources en eau souterraines destinées à l'exploitation agricole dans la région de Badarian avec le concours de l'ensemble des intervenants et acteurs concernés, a déclaré à l'APS le coordinateur du projet, Dr Abdelali Bencheikh. Le modèle en question sera généralisé à travers la mise en place d'un plan global qui permettra d'assurer la gestion des ressources en eau souterraines destinées à l'irrigation des cultures, a-t-il dit. Et d'ajouter que "le choix de Badarian a été fait étant donné que c'est une région à vocation agricole abritant des palmeraies dans lesquelles les agriculteurs utilisent le système d'irrigation traditionnel (foggara) et des puits artésiens dans les grands périmètres agricoles". Intervenant à cette occasion, le président de l'association locale foggara et cheikh de la zaouïa de Badarian, Abdelmalek Soufi, a indiqué que le système de Foggara a connu un "grand recul" en raison de la baisse du niveau des eaux souterraines causée par certains facteurs surtout le fonçage des puits artésiens à proximité des sources qui alimentent les foggaras, ce qui a eu un effet direct sur le débit d'eau. "C'est pour cela que la plupart des agriculteurs de la région dépendant de l'utilisation de l'eau potable ou les puits pour irriguer leurs cultures", a-t-il expliqué.

DJAMAA EL DJAZAÏR

Un dispositif de transport pour l'accomplissement de la prière du vendredi

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé, mardi dans un communiqué, la mise en place d'un dispositif de transport vers Djamaa El Djazaïr depuis plusieurs points de départ sur Alger pour l'accomplissement de la prière de vendredi à compter du 1 mars prochain. "A l'occasion de l'accomplissement de la prière du vendredi au niveau de Djamaa El Djazaïr, à compter du 01/03/2024, l'ETUSA a mis on place un dispositif de quarante-neuf (49) bus, répartis sur 13 lignes pour assurer le transport des fidèles", précise le communiqué. Ce dispositif de transport est composé également de "deux (2) minibus PMR, déployés pour faciliter le déplacement des personnes aux besoins spécifiques et qui sont dotés d'équipements nécessaires", souligne-t-on encore, précisant que "la réservation de ces deniers se fait au préalable auprès du

poste de commandement centralisé, joignable sur le numéro 0555 026 594". La même source informe que "des contrôleurs seront sur place pour orienter, guider les fidèles et distribuer des brochures contenant des informations nécessaires, y compris le programme de transport vers Djamaa El Djazaïr, ainsi que le système d'information déterminant les destinations des bus via les girouettes". L'ETUSA informe également que "les premiers départs seront à partir de neuf heures trente du matin (9h30) à partir des points de départs et le retour à quinze heure trente (15h30) de Djamaa El Djazair". Les points de départ programmés sont : station du 1er mai (5 bus) , les Fusillés (5 bus), la gare de train El Harrach (5 bus), Kouba (5 bus), station place des Martyrs (5 bus), la Gare de train Bir Touta (10 bus), OPLA (2 bus), Rouiba (2 bus), Palais des expositions(2 bus), Khmis khechna par Hamadi (2 bus), Ouled moussa (2 bus), station multi modale kharouba (2 bus) et Zeralda (2 bus). Le prix du titre de transport en zone urbaine est fixé à 50 dinars, tandis que celui des zones suburbaines est à 100 dinars, indique la même source, détaillant que "l'acquisition des titres de transports s'effectuera sur place, la validité du billet est aller-retour" et recommandant à ses clients de conserver leurs billets. Pour une meilleure fluidité des bus et afin de faciliter leur circulation, ces derniers seront stationnés le long de la façade nord de la mosquée (parking Ardis), où les fidèles pourront rejoindre les bus à la fin de la prière, conclut le communiqué.

SALON NATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES À MASCARA

Exposition d'un dispositif automatique de nettoiement des panneaux solaires

La première édition du Salon national des Energies renouvelables, dont les activités ont été ouvertes mardi à la maison de culture de Mascara "Abi Ras Ennaciri", a enregistré l'exposition d'un appareil automatisé spécialisé dans le nettoyage des panneaux solaires, innovés par quatre étudiantes diplômées de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara. Ce dispositif a attiré l'attention de nombreux visiteurs de cette exposition, qui se sont regroupés devant l'appareil dans le but d'en savoir plus sur son utilité. Cet appareillage a été inventé et réalisé par quatre étudiantes: Guendouzi Nour El Houda, Boudjemaa Fatima Zohra, Chentouf Meriem Wafaa et Boufarah Merih, qui ont achevé leurs études, l'année dernière à l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, en Master dans la spécialité "Electronique des Systèmes Embarqués".

MOBILIS

Plusieurs projets pour améliorer la qualité des télécommunications en 2024 à Skikda

L'opérateur publique de téléphonie mobile Mobilis a programmé pour l'année 2024 plusieurs projets à travers la wilaya de Skikda en vue d'améliorer la qualité des télécommunications et la couverture par le réseau téléphonique, apprend-on lundi des services de la wilaya. Selon la même source, le P-dg de Mobilis Chaouki Boukhezani a présenté lors de sa rencontre lundi avec le wali, Mme. Houria Meddahi au siège de la wilaya les projets envisagés par la société dans la wilaya afin d'améliorer la qualité de ses services.
La même source a ajouté que la société Mobilis installera ainsi sept antennes pour couvrir plusieurs plages par les réseaux de téléphonie et d'internet en prévision de la prochaine saison estivale outre la modernisation de 14 autres antennes pour améliorer les services de la téléphonie mobile et de l'internet.
L'opérateur œuvrera également à installer de nouveaux autres antennes pour couvrir la totalité du territoire de la wilaya et améliorer la couverture de certaines régions enregistrant des perturbations de débit, selon encore la même source. Selon les services de la wilaya, il est également prévu de créer un centre de services au chef-lieu de wilaya comprenant des services techniques et commerciaux, ainsi qu'un centre d'appel pour assurer des interventions en cas de panne et maintenance régulière de la couverture le long des routes nationales et les tronçons de l'autoroute Est-ouest traversant la wilaya.